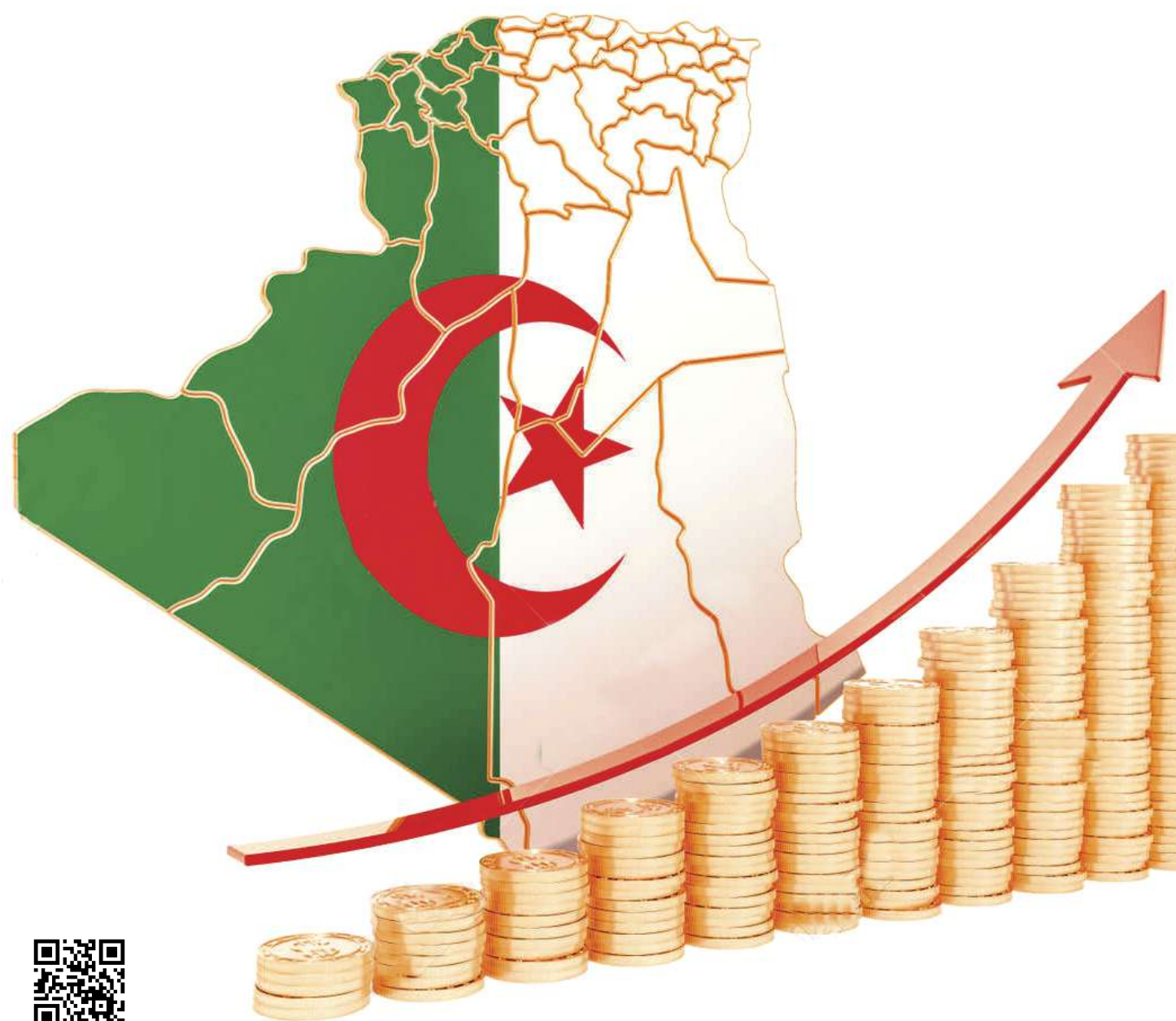


PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE EN 2025

Les prévisions optimistes du FMI

Alors que les économies émergentes évoluent dans un contexte mondial marqué par des tensions commerciales persistantes et une incertitude géopolitique croissante, l'Algérie semble amorcer un retour progressif vers une certaine stabilité macroéconomique. C'est ce que mettent en lumière les dernières données du Fonds monétaire international (FMI), publiées en avril, qui dressent un bilan relativement optimiste des perspectives économiques du pays à l'horizon 2025. P 3



MAGHREB PHARMA EXPO

Le secteur pharmaceutique mobilisé pour renforcer l'intégration locale

La 11e édition du Salon "Maghreb Pharma Expo" s'illustre cette année par un engagement marqué des parties prenantes du secteur pharmaceutique en faveur de l'augmentation du taux d'intégration nationale dans la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux.

P 2

SALON INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE (SANIST)

L'industrie militaire, un levier pour renforcer l'intégration nationale



Les différents établissements et unités de production de l'Armée nationale populaire (ANP), opérant dans plusieurs domaines, sont devenus un maillon essentiel du tissu industriel national, grâce à leur contribution soutenue et leur engagement constant pour renforcer le taux d'intégration nationale.

P 3

NUMÉRISATION

Plaidoyer pour une digitalisation intersectorielle

Le président du Syndicat national du patronat citoyen en charge du numérique et PDG d'Alpha Computer, Souheil Gues-soum, a estimé que le processus de numérisation en Algérie est sur la bonne voie et « il y a des avancées majeures dans le secteur de la digitalisation, même s'il y a des choses qui entravent ce processus».

P 5

AVEC LA PARTICIPATION
DE PLUS DE 230 EXPOSANTS

**La 15^e édition du Salon
international du tourisme
s'ouvre à Oran** P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Suivi des instructions
du président de la République
et examen de plusieurs projets
de lois** P 5

CONCOURS DU SOMMET MONDIAL
SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

**Trois projets algériens
qualifiés pour la phase
pré-finale** P 16

INDUSTRIE
PHARMACEUTIQUE
**Koudri reçoit
une délégation
d’hommes
d’affaires saoudiens**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a reçu, mardi, une délégation de haut niveau d'hommes d'affaires saoudiens, avec lesquels il a évoqué les opportunités de coopération et d'investissement dans ce secteur, indique un communiqué du ministère. La rencontre avec la délégation saoudienne, conduite par le président du Conseil d'affaires conjoint, Raed al Mazroue, s'est tenue au siège du ministère en présence de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah Benacer El Bassiri. La réunion a porté sur "les opportunités de renforcement des relations de coopération économique entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, ainsi que les perspectives de son développement et l'exploitation des possibilités de partenariat et d'investissement en Algérie", précise le texte. A cette occasion, M. Koudri a présenté un état des lieux de l'activité de l'industrie pharmaceutique en Algérie, qui compte 213 entreprises de production de médicaments, mettant en avant les opportunités d'investissement et de coopération offertes en matière de médicaments, de dispositifs médicaux ou de services. Il a également mis en exergue le cadre juridique de l'investissement en Algérie, qui offre de nombreux avantages et garanties nécessaires pour permettre l'implantation d'investissements saoudiens dans le pays. De son côté, le président du Conseil d'affaires conjoint s'est dit "satisfait et optimiste quant à la qualité des relations unissant les deux pays", soulignant l'intérêt des hommes d'affaires saoudiens à élargir leurs investissements en Algérie, selon la même source.

MAGHREB PHARMA EXPO

Le secteur pharmaceutique mobilisé pour renforcer l’intégration locale

La 11e édition du Salon "Maghreb Pharma Expo" s'illustre cette année par un engagement marqué des parties prenantes du secteur pharmaceutique en faveur de l'augmentation du taux d'intégration nationale dans la fabrication de médicaments et de dispositifs médicaux.

Par R E.

Lors de l'ouverture du salon, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wasim Koudri, a réaffirmé le soutien de son département aux opérateurs économiques souhaitant investir dans la production locale, que ce soit dans les médicaments ou les dispositifs médicaux, soulignant que cette orientation est désormais une priorité du secteur. Le ministre a aussi assuré que toutes les facilités nécessaires sont mises en place pour encourager l'implantation de projets en Algérie. Le directeur de la société organisatrice de l'événement, Olivier Hichem-Allard, a pour sa part indiqué que cette nouvelle édition vise à accélérer la production locale en substitution aux importations, en réunissant l'ensemble des fournisseurs essentiels au développement d'un médicament, des machines aux composants en passant par les solutions technologiques. Sur les 300 exposants présents, dont une large part d'étran-

gers (Inde, Chine, Allemagne, Etats-Unis), souligne-t-il dans une déclaration à l'APS, 70 entreprises algériennes témoignent d'un progrès notable dans la production locale de matières premières et d'équipements, avec l'ambition non seulement de répondre à la demande nationale, mais aussi de s'orienter vers l'export. Dans ce cadre, le directeur général du groupe IMGSA, Ahmed Saïd Frihat, a annoncé à l'APS la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments anticancéreux en mode Full Process, à partir de matière première importée, ainsi qu'une autre unité dédiée à la production de matières premières pharmaceutiques telles que l'insuline et l'énoxaparine, dont la mise en service est prévue avant la fin de l'année. TM Lab, spécialisée dans l'aménagement de laboratoires et la fabrication d'équipements médicaux, mise elle aussi sur l'intégration locale. Son représentant au salon, Yacine Akham, affirme que la majorité des équipements sont conçus à partir de matières premières locales par une main-d'oeuvre

algérienne, citant notamment les postes de sécurité microbiologique et aspirateurs chimiques. L'objectif affiché : atteindre un taux d'intégration de 100 % "prochainement", selon les déclarations de M. Akham à l'APS. Même engagement chez Saniplast, entreprise spécialisée dans l'emballage pharmaceutique. Son directeur marketing, Sabri Djahiche, se félicite d'un taux d'intégration locale de 100 % au sein de sa société, tout en saluant les directives des autorités encourageant les acteurs du secteur à privilégier les fournisseurs nationaux, une politique qui contribue, selon lui, à rééquilibrer la balance commerciale du pays. Le salon, qui se poursuit jusqu'au 24 avril au Palais des expositions à Alger, propose parallèlement à l'exposition plus de 30 conférences et séminaires animés par des experts internationaux sur des thématiques stratégiques : production locale, recherche et développement (R&D), innovation, et autosuffisance pharmaceutique.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LE SECTEUR DU TOURISME

Organisation d’un colloque à Alger

Un colloque national sur le thème "Transformation numérique dans le secteur du tourisme et numérisation en Algérie : opportunités et défis" a été organisé, mercredi, par la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'Université d'Alger 3. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du colloque, M. Adjerad Charhabil, a précisé que cette rencontre "vise à mettre en lumière la transformation numérique dans le

secteur du tourisme, à trouver les moyens de relever les défis auxquels se heurte ce type d'activité économique et à permettre aux participants d'échanger leurs idées et expériences dans ce domaine". A cette occasion, le président du conseil scientifique de la Faculté, Khaled Kouache, a affirmé que la numérisation dans les secteurs touristique et hôtelier "occupe désormais une place prépondérante grâce au développement rapide des technologies de l'information et de la communica-

tion et de leurs applications", expliquant que la numérisation du secteur touristique en Algérie implique la numérisation d'autres domaines comme les systèmes de paiement électronique. Pour sa part, le directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université, Amine Meziani, a indiqué que "le centre enregistre plusieurs projets liés à la transformation numérique et à l'innovation dans le domaine des applications et des plateformes touristiques", soulignant "l'importance

de la concurrence en la matière pour faire baisser les prix des services et renforcer l'employabilité des entreprises créées". Les participants à cet événement scientifique ont abordé plusieurs thématiques, notamment "la transformation numérique comme mécanisme de soutien au marketing touristique et hôtelier", "le rôle des applications de marketing électronique dans la gestion de la relation client" et "l'état de la numérisation des services touristiques dans les établissements algériens".

AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 230 EXPOSANTS

La 15e édition du Salon international du tourisme s’ouvre à Oran

La 15e édition du Salon international du tourisme, des voyages, du transport, des équipements, ainsi que des services liés à l'hôtellerie et à la restauration a été inaugurée, hier au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran. La cérémonie d'ouverture de cet événement économique s'est déroulée en présence du Directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ghoulamallah Boukabous, de la Directrice générale de l'Office national du tourisme, Saliha Bey Nacer, ainsi que du wali d'Oran, Samir Chibani. Cette édition

enregistre la participation de plus de 230 exposants venant d'Algérie et de plusieurs pays étrangers tels que la Tunisie, la Turquie, l'Egypte, la Jordanie, l'Ouganda, l'Italie et l'Inde. Elle réunit différents acteurs du secteur touristique dans le but de promouvoir le tourisme algérien, de faire connaître les potentialités du pays dans ce domaine, d'échanger les meilleures pratiques pour le développement du secteur et de rechercher de nouvelles opportunités, selon les organisateurs. Organisé par l'agence "Estra" d'Oran, l'événement est réparti sur deux pavillons, le premier regroupant les pro-

fessionnels spécialisés dans le tourisme, les voyages et les transports (agences de voyages, centres de réservation, hôtels, compagnies de transport aérien et maritime, écoles de formation, startups, banques et assurances). Le second pavillon est dédié aux opérateurs en équipements et services pour l'hôtellerie et la restauration, tels que les cuisines industrielles, l'aménagement des chambres d'hôtels, les arts de la table, le mobilier, les produits d'accueil et d'autres services mettant en valeur la production nationale dans ce domaine. Des conférences sont également programmées, lors de ce

salon, qui se poursuit jusqu'au 26 avril, traitant divers thèmes, notamment " Le développement du tourisme durable en Algérie ", " Les technologies modernes dans le secteur touristique " et " Les stratégies de marketing numérique pour attirer les voyageurs locaux et étrangers ". Des ateliers pratiques seront aussi organisés sur des sujets spécifiques, tels que la réservation de billets de voyage en ligne, des sessions sur le design architectural dans l'hôtellerie, ainsi que l'impact des plateformes numériques sur l'industrie hôtelière et la restauration.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M’hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s’adresser à : L’Entreprise Nationale de Communication, d’Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L’ALGÉRIE EN 2025

Les prévisions optimistes du FMI

Alors que les économies émergentes évoluent dans un contexte mondial marqué par des tensions commerciales persistantes et une incertitude géopolitique croissante, l’Algérie semble amorcer un retour progressif vers une certaine stabilité macroéconomique. C’est ce que mettent en lumière les dernières données du Fonds monétaire international (FMI), publiées en avril, qui dressent un bilan relativement optimiste des perspectives économiques du pays à l’horizon 2025.

Par Mourad A.

Selon ces estimations, l’économie algérienne devrait enregistrer une croissance de 3,5 % en 2025, soit une hausse de 0,5 point par rapport à l’année précédente. Bien que modeste, cette progression traduit une dynamique de reprise dans un environnement mondial encore marqué par l’incertitude, notamment en raison de la persistance des droits de douane américains qui continuent de freiner les échanges commerciaux. Parallèlement, le produit intérieur brut (PIB) de l’Algérie devrait atteindre 268,89 milliards de dollars, en hausse de près de 8,89 milliards de dollars par rapport aux prévisions de 2024. Cette évolution témoigne d’un regain de vigueur économique, soutenu par de meilleures performances dans le secteur des hydrocarbures, mais également par les efforts de diversification et les ré-

formes structurelles engagés au cours des dernières années. Toutefois, c’est sur le front de l’inflation que les avancées semblent les plus marquantes. Après avoir atteint un pic de 9,3 % en 2023, le taux d’inflation devrait reculer à 3,7 % en 2025, selon les prévisions du FMI. Cette baisse significative, si elle se confirme, représenterait un soulagement pour les ménages algériens, durement frappés par la hausse des prix, tout en renforçant la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

Le risque d’une récession mondiale en forte hausse

En parallèle de ces prévisions nationales encourageantes, le FMI alerte sur un contexte économique mondial de plus en plus préoccupant. Dans son rapport semestriel « Perspectives de l’économie mondiale », publié ce mardi, l’institution revoit à la baisse ses projections de

croissance pour 2025, invoquant des tensions commerciales croissantes et une instabilité politique majeure. Ainsi, la croissance mondiale ne devrait atteindre que 2,8 % en 2025, contre une estimation de 3,3 % en janvier dernier. Le ralentissement devrait se prolonger en 2026, avec une prévision abaissée à 3 %, bien en deçà des attentes formulées en début d’année. Le FMI pointe du doigt les droits de douane imposés par l’administration du président américain Donald Trump, ainsi que les mesures de représailles adoptées par plusieurs partenaires commerciaux. Ces politiques, selon le Fonds, intensifient les tensions commerciales mondiales et installent un climat d’incertitude nuisible aux investissements et à la demande globale. Aux États-Unis, la croissance est désormais attendue à 1,8 % en 2025, soit près d’un point de moins que les projections précédentes. Ce recul est attribué à l’in-

certitude accrue entourant les politiques publiques, à un fléchissement de la demande intérieure, ainsi qu’aux effets directs des tensions commerciales. En Chine, autre pilier de l’économie mondiale, la croissance devrait atteindre 4 % en 2025, un chiffre en retrait par rapport aux ambitions de Pékin, dans un contexte de frictions persistantes avec Washington. Du côté de la zone euro, les perspectives sont également moroses : la croissance ne dépasserait pas 0,8 %, traduisant un ralentissement généralisé sur le Vieux Continent, impacté à la fois par les incertitudes liées au commerce mondial et par des facteurs structurels internes. « L’accentuation rapide des tensions commerciales et le degré d’incertitude exceptionnellement élevé entourant les politiques publiques devraient avoir des répercussions significatives sur l’activité économique mondiale », alerte le FMI dans un message sans équivoque.

NOUVELLE DYNAMIQUE INDUSTRIELLE

La sous-traitance impulse la production nationale

Par M. A.

L’économie algérienne semble amorcer une mutation profonde, portée par une dynamique inédite dans le secteur de la sous-traitance et de la production locale. Cette transformation se manifeste par l’élan constaté chez de nombreux opérateurs économiques, qui délaissent progressivement l’importation pour se tourner vers la fabrication nationale. Il s’agit d’une transition stratégique, soutenue par une volonté politique affirmée et encadrée par la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BSTP). L’Algérie assiste ainsi à une mobilisation réelle de son tissu industriel local, marquée par l’engagement croissant de plusieurs acteurs économiques désireux de s’intégrer

dans les chaînes de production nationales. C’est ce qu’a affirmé Mohamed Demiche, vice-directeur de la BSTP, lors de son intervention sur la « Chaîne I » de la Radio nationale. Cette dynamique, qui s’est accélérée depuis 2022, s’inscrit dans le cadre d’un nouveau modèle économique prôné par le président de la République, misant résolument sur la diversification de l’économie hors hydrocarbures. Selon M. Demiche, ce modèle repose sur une stratégie industrielle nationale ambitieuse, visant à faire passer la contribution du secteur industriel au PIB entre 13 et 14 %, et à hisser le produit intérieur brut local à 400 milliards de dollars d’ici deux ans. Cette mobilisation industrielle n’est pas fortuite. Elle découle d’une nouvelle approche adoptée par le ministère de l’Industrie, fondée sur des outils scientifiques. «

Le nouveau staff ministériel procède à un recensement rigoureux des ressources et des capacités de l’économie nationale. L’objectif est de construire une feuille de route claire et contraignante pour tous les acteurs », a expliqué le responsable. Cette feuille de route repose sur une logique progressive : satisfaire d’abord la demande intérieure avant de viser l’exportation. Une gouvernance industrielle avec des objectifs mesurables, a-t-il insisté, constitue la clé de cette transition. La BSTP table sur une montée en puissance rapide du secteur industriel. Actuellement estimée à environ 15 milliards de dollars, la production industrielle nationale devrait atteindre à court terme 55 milliards de dollars par an, générant ainsi un gain potentiel de 30 à 40 milliards de dollars de valeur ajoutée locale. Pour y

parvenir, la Bourse intensifie ses efforts de mise en relation des industriels : « Nous avons entrepris de faire connaître aux fabricants et entrepreneurs la réalité du tissu industriel national dans toutes les wilayas. L’objectif est de créer des synergies, de guider les investisseurs et de leur fournir les données nécessaires pour assurer une production conforme aux normes », a-t-il précisé. Le vice-directeur a également mis en avant plusieurs secteurs jugés particulièrement prometteurs pour l’économie nationale. Il a notamment cité les mines, les énergies renouvelables, la production de pièces de rechange ainsi que l’industrie automobile, estimant qu’ils présentent une forte valeur ajoutée et un potentiel de développement rapide. « Ces secteurs sont en mesure de générer un impact économique direct, ce qui leur

vaut d’être placés au cœur de la politique industrielle nationale », a-t-il souligné. Un autre axe stratégique majeur concerne l’industrie électronique, récemment illustrée par la production de la première puce électronique algérienne. Pour M. Demiche, cette avancée « symbolise l’ambition de souveraineté technologique de l’Algérie dans un contexte mondial dominé par la compétition sur le numérique et les systèmes intelligents ». Il a par ailleurs rappelé que l’Algérie dispose d’un potentiel humain conséquent pour accompagner cette transformation : près de 250 000 diplômés d’université et autant issus de la formation professionnelle chaque année, sans oublier une base industrielle héritée des années 1980, qu’il s’agit aujourd’hui de réhabiliter et de moderniser.

SALON INVERSÉ DE LA SOUS-TRAITANCE (SANIST)

L’industrie militaire, un levier pour renforcer l’intégration nationale

Synthèse R. E.

Les différents établissements et unités de production de l’Armée nationale populaire (ANP), opérant dans plusieurs domaines, sont devenus un maillon essentiel du tissu industriel national, grâce à leur contribution soutenue et leur engagement constant pour renforcer le taux d’intégration nationale. Les visiteurs de l’espace dédié à l’ANP au Salon national inversé de la sous-traitance (Sanist 2025), organisé au Palais des expositions d’Alger, peuvent constater les efforts déployés par ces entreprises, dont certaines sont des établissements bien établis, opérant dans divers secteurs, notamment dans la fabrication des équipements mécaniques, de drones, des télécommunications et l’aviation. L’ANP participe à ce salon à travers plusieurs structures, notamment le Commandement des Forces aériennes, le Commandement des Forces navales, du Département Emploi-Préparation, de la Direction

des transmissions et des systèmes de commandement et contrôle du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction de l’industrie militaire ainsi que la Direction centrale du matériel. Les établissements exposent, lors de cette manifestation, une gamme de produits, d’équipements et de services destinés à toutes les unités militaires de l’ANP et aux directions et structures affiliées au MDN, ainsi qu’aux institutions civiles. Des équipements et services qui illustrent des progrès significatifs réalisés pour le renforcement du contenu local, contribuant ainsi à réduire les importations. Dans une déclaration à l’APS, le capitaine Slimane Allouche, représentant de l’Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) relevant de la 1ère Région Militaire, a affirmé que cette société, créée en 2015, travaille dans le développement et de la fabrication de divers types de drones, notamment des drones à voilure tournante et à voilure fixe. Il a souligné que cet établisse-

ment a connu un développement qui lui permet de répondre aux besoins nationaux, qu’ils soient exprimés par des organismes militaires ou civils, saluant les ressources humaines qualifiées dont il dispose et qui veillent à renforcer le taux d’intégration nationale dans les drones fabriqués localement. Ce salon représente, a-t-il mentionné, "une opportunité" pour établir des contacts en vue de conclure des partenariats avec des opérateurs nationaux dans divers domaines (électronique, mécanique, etc.) de manière à réduire les importations de composants électroniques. Dans ce contexte, le capitaine Allouche a souligné que "le commandement de l’ANP et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordent une grande importance à l’industrie militaire, qui est l’un des fondements de l’industrialisation de tout pays, et que l’Algérie est sur la bonne voie pour construire une industrie militaire efficace". De son côté, l’Etablissement de rénovation des matériels aéronautiques

(ERMA), spécialisé dans la révision et la modernisation des équipements, ainsi que dans la fabrication de pièces aéronautiques, expose une large gamme d’équipements, notamment des pièces de rechanges pour avions de combat, de transport et des hélicoptères. Selon le représentant de l’ERMA, le lieutenant-colonel Yakhlef Yakhlef, "les responsables de l’établissement s’attachent toujours à augmenter le taux d’intégration, en associant un plus grand nombre d’entreprises et de fournisseurs nationaux, afin de réduire ainsi le recours à l’étranger". "L’ERMA a réussi, ces dernières années, à fabriquer de nombreuses pièces pour avions et hélicoptères en utilisant des capacités nationales, après avoir été importées auparavant", a-t-il fait savoir, assurant que "le salon constitue une occasion idoine pour établir des contacts avec des fournisseurs et des différentes entreprises, en présentant les besoins en matières premières nécessaires à l’activité et ses spécifications techniques".

PÉTROLE

Le Brent en hausse à près de 68,5 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse mercredi, portés par l'espoir d'une diminution des droits de douane américains contre la Chine après des déclarations de Donald Trump. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, prenait 1,50% à 68,45 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,54% à 64,65 dollars. En marge d'une cérémonie à la Maison Blanche, le président américain a reconnu devant la presse que les surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées à Pékin, étaient "très élevées" et qu'elles allaient "baisser de façon substantielle". Une décision qui serait liée à la "vague de mauvaises données économiques se profilant" selon des analystes. Le cours de l'or noir ont réagi à la hausse à ces propos car la réduction des droits de douane devrait permettre de meilleures perspectives de croissance selon les analystes, et donc une demande plus importante de pétrole et d'énergie globalement. Les Etats-Unis et la Chine sont les deux premiers consommateurs de pétrole au monde, et la santé de ces deux économies influence fortement les cours du brut.

MÉTaux PRÉCIEUX
L'or en baisse

Les cours de l'or ont chuté de plus de 2% mercredi, après que le président américain Donald Trump a retiré sa menace de limoger Jerome Powell, président de la Réserve fédérale. L'optimisme de Trump concernant un accord commercial avec la Chine, premier consommateur de métaux, a également diminué l'intérêt pour l'or en tant que valeur refuge. Dans le matinée, l'or au comptant valait 3.308,81 dollars l'once, en baisse de 2,2%. Les contrats à terme sur l'or américain ont reculé de 2,9% à 3.320,30 dollars. Les espoirs d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine et l'assouplissement de la position de M. Trump à l'égard de M. Powell "ont provoqué une chute du prix de l'or qui a atteint un niveau de survente extrême à court terme", selon des analystes du marché. M. Trump s'est également montré optimiste quant à la possibilité d'un accord commercial avec la Chine qui permettrait de réduire "considérablement" les droits de douane sur les importations chinoises.. L'or, considéré comme une valeur refuge face à l'incertitude mondiale et à l'inflation, a atteint mardi son 28e record cette année, franchissant pour la première fois la barre des 3.500 dollars. L'argent au comptant a augmenté de 0,8 % pour atteindre 32,79 dollars l'once, le platine a gagné 0,2 % à 960,54 dollars et le palladium est resté stable à 935,15 dollars.

MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

Nécessité de développer les mécanismes de contrôle commercial

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni a présidé mardi une réunion de coordination sur le contrôle commercial, au cours de laquelle il a souligné la nécessité de développer ses mécanismes de travail pour les adapter aux mutations du marché, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette réunion qui s'est tenue au siège du ministère et à laquelle ont pris part les cadres centraux du secteur, M. Zitouni a mis l'accent sur "la nécessité de développer les mécanismes de contrôle en les adaptant aux mutations du marché national, notamment celles intervenues dans les activités traditionnelles et qui se sont transformées en

pratiques quotidiennes affectant la santé, la sécurité et le pouvoir d'achat du consommateur", selon le même communiqué. Dans ce contexte, le ministre a souligné l'importance d'élargir le champ de contrôle pour contenir ces changements, tels que les activités médicales et paramédicales pratiquées par des non-professionnels, ainsi que les salons de coiffure, les salons de beauté et les établissements de soins corporels, appelant à la réorganisation de ces activités en coordination avec les secteurs concernés, en les régissant avec des règles juridiques claires. Le ministre a appelé les services de contrôle à "rester vigilants et à agir rapidement pour prendre les mesures juridiques nécessaires contre les

contrevenants, notamment dans la commercialisation de produits alimentaires importés illégalement, compte tenu de la menace réelle qu'ils représentent pour l'économie nationale et la santé du consommateur, suite à la saisie de plusieurs produits dont les dates de péremption avaient été falsifiées et qui n'étaient pas conformes aux conditions de commercialisation". Le ministre a ordonné le renforcement du contrôle numérique à travers des applications électroniques, dans le cadre de la modernisation du secteur et de la réalisation d'un contrôle "intelligent et intégré", permettant aux citoyens de visualiser et de signaler toute violation ou transgression commerciale sur le marché, ajoute le communiqué.

PROLONGATION DU CONGÉ DE MATERNITÉ

Le ministre Bentaleb présente le nouveau projet de loi à l’APN

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présenté, mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi modifiant et complétant la loi relative aux assurances sociales, portant prolongation du congé de maternité. Lors de son exposé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Bentaleb a précisé que ce texte actualisé intervenait "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoyant la prolongation du congé de maternité de la femme travailleuse pour une durée totale de 5 mois, en contrepartie d'une indemnité journalière du salaire d'une durée de 150 jours, au lieu de 98 jours prévus par la loi en vigueur". Pour le ministre, ce projet de loi exprime "l'engagement du président de la République à renforcer la protection des nourrissons et des mères travailleuses ayant accouché, en leur permettant de bénéficier d'une période suffisante pour se rétablir et prendre soin du nouveau-né, durant les premiers mois de sa vie". Il a indiqué que cet amendement se veut "un apport qualitatif en matière d'assurance maternité, surpassant les normes et les recommandations mises en place par l'Organisation internationale du travail (ONT) en la matière, que ce soit en termes de durée ou du taux d'indemnité ". M. Bentaleb précise que ce projet de loi permet à la femme travailleuse, assurée sociale, en cas de naissance d'un enfant atteint d'un handicap, d'une malformation congénitale ou d'une maladie grave nécessitant un accompagnement ou une intervention médicale, de bénéficier, après 150 jours, d'une première prolongation de 50 jours directement après la fin de la pé-

riode légale du congé de maternité, et d'une seconde prolongation qui peut atteindre 165 jours supplémentaires, si l'état de santé du nouveau-né l'exige". Pour le ministre, ces nouvelles dispositions "accorderont à la femme travailleuse le droit de bénéficier des prestations prévues par la législation en vigueur en matière d'assu-

rance sociale, notamment la comptabilisation de ces périodes pour la retraite". Ce projet de loi "jette les bases d'un nouvel acquis qui s'ajoute à ceux réalisés au profit de la femme travailleuse afin de renforcer et de préserver sa place au sein de la société et contribuer ainsi à améliorer son rendement professionnel".

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DÉVELOPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية وإسعة الإستهلاك ليوم 22 افريل 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 22 Avril 2025

Prix du détail ¹		أسعارالتجزئة ²			المنتجات
DA / Kg		معدل	أعلى	أدنى	
Produits		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	96	107	84	البطاطا
	Tomate	98	111	85	الطماطم
	Oignon sec	63	71	56	البصل الجاف
	Ail sec	644	726	561	الثوم الجاف
	Carotte	77	87	68	الجزر
	Navet	99	111	88	لفت
	Petit pois	160	180	141	الجلبانة
	Fève verte	93	105	81	القول الأخضر
	Courgette	97	110	84	الكوسة
	Haricot vert	270	297	244	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	93	104	82	الخس
	Orange	108	137	78	البرتقال
	Citron	118	143	92	الليمون
	Pomme locale	601	732	471	التفاح المحلي
	Datte	548	689	407	التمر
	Banane	531	556	506	الموز
Produits d'origine animale	Fraise	248	284	212	الفراولة
	Viande bovine locale	1779	1914	1643	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	372	383	360	الدجاج
	Œufs (Unité)	15	16	13	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	91	حليب البقر (لتر)

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	421,00	420,00	-0,24	-0,04	-0,83	8,10	7,14	1205	506 100,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	2200	3 080 000,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	2400,00	0,00	0,00	2,91	7,20	7,50	3737	8 968 800,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	2,58	1,32	12,10	5,43	19778	45 489 400,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,66	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-6,55	2,03	-	0	0,00

NUMÉRISATION

Plaidoyer pour une digitalisation intersectorielle

Le président du Syndicat national du patronat citoyen en charge du numérique et PDG d’Alpha Computer, Souheil Guessoum, a estimé que le processus de numérisation en Algérie est sur la bonne voie et « il y a des avancées majeures dans le secteur de la digitalisation, même s’il y a des choses qui entravent ce processus ».

Par Réda Hadi

Celui-ci a déjà exprimé son avis sur la question et estime que le lancement de la signature et de la certification numériques en Algérie marque une avancée majeure vers la modernisation administrative et juridique, mais que des progrès sont encore à faire. S’exprimant chez nos confrères de la radio nationale, celui-ci estime qu’avec l’arrivé du Data Cloud à Alger et à Blida, mais aussi avec des secteurs qui se digitalisent, comme l’Etat-Civil, nous souhaitons être les premiers et que l’Algérie devienne la Silicon Valley de l’Afrique et nous avons les moyens pour y arriver. Mais à cette précision près, il précise que le manque d’interconnexion pour concrétiser la digitalisation peut représenter un obstacle, et pour cela il cite 3 phases pour le concrétiser. La première consistait en la création de plateformes électroniques. Quant à la phase 2, elle consisterait en l’interconnexion des secteurs et de plateformes existantes. Et la phase 3 concerne l’analyse de la Data et l’investissement dans l’intelligence artificielle. Même si une stra-

tégie est déjà développée, le manque d’interconnexion constitue un obstacle. « Nous devons avancer et vite », analyse-t-il. Abordant la rencontre président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les opérateurs économiques et l’annonce du guichet unique, il dira qu’avoir un guichet unique, signifie que beaucoup de secteurs sont interconnectés. Or le président de la République n’a jamais cessé de parler de la digitalisation. Et le guichet unique, est la seule solution aujourd’hui, pour avancer. C’est une étape importante pour faciliter la vie à l’investisseur, l’acte d’investir et pour améliorer le climat des affaires. L’Algérie a les moyens de faire mieux et il y a des services qui sont totalement digitalisé, comme l’État civil. Guessoum citera, entre autres, l’accès au foncier. « Il faut un travail de fond. D’ailleurs 160 000 livres fonciers électroniques ont livrés. Pour lui, c’est une nouvelle certes réjouissante, mais on doit digitaliser tout le foncier dans le pays. Désormais, tout devra se faire en ligne et qui mieux que l’Algérie pourrait faire un tel travail ? ». Pour le président de la CAPC, il y a encore des entraves bu-

reaucratiques. Les actions au niveau de certains secteurs sont plus lentes et il y a des résistances dans certains secteurs, car on a peur de la digitalisation. Révélant que le Haut-commissariat à la numérisation a lancé un projet d’interconnexion, il rappelle que cette démarche nécessitait une coordination intersectorielle, tout en déplorant que cette dernière manquait justement pour y arriver à terme de ce processus. « Il est temps de parler de digitalisation intersectorielle, comme on doit soit aussi compléter le dispositif juridique et l’inclusion financière », juge-t-il.

Tous les secteurs sont digitalisés, mais pas interconnectés

A la question de savoir quelles sont les secteurs prioritaires, ce responsable syndical affirme que le secteur économique, la base de développement en Algérie, est évidemment en pôle position. Cela étant dit, nous avons besoin de tous les autres secteurs pour se développer. Tous les secteurs sont digitalisés, mais pas interconnectés », estimant qu’« il y a aussi le souci de l’interopérabilité qu’il faudra mettre en œuvre (...)

On devra faire une refonte de l’ensemble de systèmes pour arriver à terme à la digitalisation ». S’agissant du secteur bancaire, il estime que les banques sont digitalisés, certes, mais ne pas ne sont pas dotées d’un processus de digitalisation modernes. Il y a des choses encore à faire. Comme par exemple le Switch mobile qui n’est pas encore opérationnel pour des raisons que l’onne connaît pas encore. Concernant l’apport de la numérisation au PIB, il révélera qu’il était de 1% il y a 4 ans, précisant qu’il est de sommes à 4 % actuellement, alors que la moyenne mondiale est de 15 %. Pour conclure, il lance un cri d’alerte et averti que l’Algérie a besoin d’« un plan Marshall pour les jeunes qui terminent leurs études et les aider à s’intégrer dans le plan de développement national pour qu’ils ne quittent pas le pays. « Le marché existe, nous avons un écosystème de startups intégré. Les jeunes doivent entreprendre et s’intégrer dans les entreprises, l’exportation, l’innovation et c’est notre rôle de les aider et de les accompagner »

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Suivi des instructions du président de la République et examen de plusieurs projets de lois

Par R E.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée au suivi de l’exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, émises lors du dernier Conseil des ministres, ainsi qu’à l’examen des projets de loi relatifs à plusieurs secteurs, selon un communiqué des services du Premier ministre. « Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi 23 avril 2025 une réunion du gouvernement consacrée au suivi de l’exécution des instructions de M. le Président de la République, émises lors du Conseil

des ministres tenu le 20 avril 2025, concernant l’activation du guichet unique pour l’investissement et le renforcement de ses prérogatives ». Selon la même source, « cela s’est traduit par l’examen d’un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 15-19 du 15 janvier 2015 définissant les modalités d’établissement et de délivrance des contrats d’urbanisme, afin de simplifier les procédures liées à ces contrats au profit des investisseurs et d’élargir les compétences du guichet unique pour les grands projets et les investissements étrangers, ainsi que des guichets uniques décentralisés relevant de l’Agence algérienne de promotion des investissements ».

Par ailleurs, indique le communiqué, « le gouvernement a entamé l’examen d’un projet préliminaire de loi portant actualisation du Schéma national d’aménagement du territoire à l’horizon 2030, un outil essentiel pour encadrer, orienter et coordonner les efforts sectoriels afin de concrétiser la vision stratégique de M. le Président de la République en matière de développement global, de durabilité du territoire et d’amélioration de sa gouvernance ». Aussi, le gouvernement a examiné un projet préliminaire de loi modifiant la loi n° 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités vétérinaires et à la protection de la santé animale, visant à introduire des mesures dissuasives pour protéger le

cheptel national et préserver les ressources financières publiques. En outre, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Plan national de numérisation, le gouvernement a pris connaissance d’un rapport d’étape sur l’avancement des projets de numérisation des services relevant du ministère des Finances, notamment les domaines nationaux, les impôts et les douanes. Sur un autre plan, le gouvernement a finalisé l’examen du projet préliminaire de loi modifiant et complétant la loi n° 03-02 du 17 février 2003 fixant les règles générales d’utilisation et d’exploitation touristique des plages. « Ce projet vise à améliorer ce cadre juridique afin d’assurer une meilleure

exploitation des plages, de garantir leur accès gratuit et d’offrir des services de qualité aux estivants », précise le communiqué. Enfin, le Gouvernement a écouté une présentation sur les efforts déployés pour lutter contre les violences récemment observées dans certains stades, insistant, indique la même source, sur « la nécessité pour toutes les parties concernées de faire preuve de responsabilité, de rejeter les discours de haine dans les médias sportifs et de veiller à ce que les compétitions entre équipes reflètent les valeurs et l’éthique sportives, incarnant ainsi une compétition saine et civilisée, loin de toute forme de fanatisme. »

INDUSTRIE DES BOISSONS ET DES ALIMENTS LIQUIDES

Le salon «Drinktec 2025» présenté à Alger

Par Z R.

L’Allemagne s’intéresse au marché algérien des boissons et des aliments liquides. Un roadshow annonçant l’organisation du prochain salon Drinktec 2025, prévu à Munich du 15 au 19 septembre, s’est tenu mercredi après midi à Alger. Rassemblant plusieurs industriels du secteur ainsi que des représentants d’organisations patronales, cette rencontre a permis aux organisateurs de présenter les nouveautés de Drinktec, où plus de 1 000 innovations seront dévoilées. L’événement accueillera des exposants issus de 60 pays. Drinktec 2025 s’annonce comme une édition phare, avec un programme enrichi et des halls d’exposition presque complets, a affirmé Susanne Blüml, représentante du groupe allemand YONTEX GmbH & Co. KG. Cette première rencontre organisée en Algérie « témoigne de l’intérêt que nous portons au marché algérien », a-t-elle souligné.

Selon les chiffres présentés, les exportations de machines pour l’industrie agroalimentaire et l’emballage vers l’Algérie ont atteint un pic de 523 millions d’euros en 2015, avant d’être divisées par deux en 2021, année marquée par la pandémie de Covid 19, pour tomber à 214 millions d’euros. Reparties de ce niveau bas, elles ont renoué avec une croissance soutenue, atteignant près de 300 millions d’euros en 2023, soit une progression de 26 % sur un an. En 2023, l’Italie s’est imposée comme premier fournisseur de l’Algérie, avec des équipements d’une valeur de 109 millions d’euros (38 % de part de marché), devant la Turquie (49 millions) et la Chine (40 millions). L’Allemagne, avec 33 millions d’euros (12 %), se classait au cinquième rang, derrière la France.

Une édition tournée vers l’interaction et les tendances de demain

Les données de la VDMA pour 2024

confirment cette dynamique positive. M. Daniel Dellemann du groupe VDMA a affirmé que les exportations vers l’Algérie devront dépasser les 415 millions d’euros. C’est ce que motivé notre présence ici en Algérie, ajoute-t-il, indiquant que l’industrie des boissons au Moyen-Orient et en Afrique, une filière en croissance dans un contexte à la fois local et mondial. Pour sa part, Idriss Hadj Nacer du bureau d’études Itri Insights a analysé le marché local algérien en mettant en lumière les ambitions locales et les technologies globales, ainsi que les défis et opportunités qui façonnent l’avenir des boissons et aliments liquides en Algérie. L’édition 2025 sera marquée par le lancement du Liquidrome, un nouveau format d’accompagnement conçu pour renforcer les échanges entre chercheurs, industriels et visiteurs. Dans le hall C4, plusieurs zones interactives permettront de découvrir les dernières tendances à travers des démonstrations, conférences et débats. Un espace de réseautage facilitera par ailleurs

les rencontres professionnelles. Drinktec mettra en lumière des technologies de pointe présentées en fonctionnement réel, couvrant toute la chaîne de production, du remplissage à l’emballage.

Trois axes stratégiques pour répondre aux enjeux du secteur

L’industrie des boissons est confrontée à des défis croissants, tant en matière d’innovation que de durabilité. C’est pourquoi Drinktec 2025 a structuré son programme autour de trois piliers : « Lifestyle & Health : mise en avant des boissons à base de plantes, de nouvelles formulations et procédés liés à la santé et au bien-être. Data2Value : exploration des apports de l’intelligence artificielle dans la gestion des données pour une production plus efficiente et Circularité et gestion des ressources : focus sur les solutions durables, notamment en matière de recyclage et de traitement des eaux usées».

BLIDA

260 hectares pour accueillir 30.000 logements à El-Affroun

Les services de la daïra d'El-Affroun, wilaya de Blida, ont affecté une assiette foncière de 260 hectares pour la réalisation d'une tranche du programme "AADL 3", qui comprend 30.000 logements, a-t-on appris mardi auprès de ces services.

Le secrétaire général de la daïra, Noureddine Kaouane, a expliqué, à l'APS, qu'une assiette foncière qui s'étend sur une superficie de 260 hectares, située au sud-ouest d'El-Affroun, a été affectée pour accueillir 30.000 logements de type location-vente, du programme "AADL 3", dont a bénéficié la wilaya.

Le responsable a précisé que suite à l'examen du schéma directeur d'aménagement et de construction et à l'inspection du terrain par les comités techniques, il a été décidé d'affecter cette assiette située à côté de l'autoroute est-ouest et de l'Université Ali Lounici pour la construction de la majorité du nouveau programme de logements, formule location-vente. Selon M. Kaouane, d'autres projets de logements seront implantés à l'avenir sur ce terrain, vu le déficit en foncier accusé au niveau de cette wilaya après épuisement d'une partie importante des terrains à bâtir à la suite de la construction de nouveaux projets de logements et de pôles urbains au cours des dernières années, surtout dans la partie est de la wilaya. Parallèlement au lancement des travaux visant à achever cette tranche importante du programme "AADL 3", il est prévu que la construction d'installations et de structures de services, telles que des établissements d'enseignement et de santé, démarre dans une première phase, dans l'objectif de réaliser un pôle résidentiel complet, selon le secrétaire général de la daïra.

BATNA

Signature de trois conventions de coopération dans le cadre de son ouverture sur son environnement socioéconomique

L'Université Mostefa-Benboulaïd (Batna 3) a abrité, mardi, une cérémonie de signature de trois (3) conventions de coopération dans le cadre de l'ouverture de cet établissement d'enseignement supérieur sur son environnement socioéconomique.

La cérémonie, organisée par l'Institut des sciences de la terre et de l'univers de l'université Batna 3, en marge d'une journée d'étude sur "le projet de relance du barrage vert, entre enjeux et défis", a donné lieu à la signature de conventions entre cette université et trois organismes, en l'occurrence l'Ecole nationale supérieure des forêts de Khenchela, le Haut-commissariat au développement de la steppe et la direction des Services agricoles de Batna. Ces conventions de partenariat prévoient "l'intensification des efforts pour contribuer à la réussite du projet stratégique du barrage vert et lui permettre d'atteindre les objectifs escomptés", a indiqué Habibi Yahiaoui, directeur de l'Institut des sciences de la terre et de l'univers, qui a souligné que ces conventions, inscrites dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social, "permettront l'échange d'expertises entre les intervenants sur le projet du barrage vert, et favoriseront la mise à profit des résultats des recherches effectuées par les spécialistes de l'université". Pour sa part, la directrice de l'Ecole na-

tionale supérieure des forêts de Khenchela, Ghania Belhadj, a indiqué que cette initiative "ouvrira de larges horizons, notamment dans le domaine de la formation, et permettra de préserver et de valoriser les richesses forestières, y compris le barrage vert", d'autant, a-t-elle ajouté, que l'école dispose d'un laboratoire dédié aux forêts d'Algérie et aux changements climatiques. Noureddine Benarfa, ingénieur au Haut-commissariat au développement de la steppe, a déclaré, quant à lui, que la convention signée avec l'université Mostefa Benboulaïd "offre l'opportunité de bénéficier de l'expertise scientifique et académique des chercheurs universitaires en vue de développer et d'améliorer les interventions de terrain sur le barrage vert qui constitue un espace très sensible". La journée d'étude, organisée sous l'égide du wali de Batna, Mohamed Benmalek, et en coordination avec la conservation des forêts et la direction des Services agricoles, vise à "mettre en exergue l'importance du projet du barrage vert au double plan environnement et développemental", à "évaluer la situa-

tion actuelle du projet et les perspectives de sa relance", à "débatte du rôle des technologies modernes dans la réalisation de toutes les étapes du projet, en exploitant toutes les ressources matérielles et humaines, et en bénéficiant des compétences et des études y afférentes", a indiqué, de son côté Sami Guellouh, responsable de cette manifestation scientifique. Les conférences animées à cette occasion par des spécialistes venus de plusieurs wilayas de l'est du pays, dont celles de Tébessa, de Mila et de Khenchela, ont traité de l'impact des changements climatiques sur le couvert végétal, des menaces qui pèsent sur le projet du barrage vert, de l'utilisation de l'eau traitée par les stations d'épuration pour l'irrigation, et du rôle de la technologie dans l'étude, la concrétisation et la protection du barrage vert. Il convient de noter que la zone vouée au barrage vert à Batna représente, selon les estimations, 29 % de la superficie totale de la wilaya, puisqu'elle s'étend sur une superficie totale de 379.453,42 hectares répartis sur 35 communes.

CONSTANTINE

Une opération de renforcement des services postaux dans les nouvelles agglomérations

Une opération destinée à renforcer les services postaux dans les nouvelles agglomérations vient d'être lancée à Constantine, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de la wilaya. L'opération porte sur la réalisation de nouveaux bureaux de poste à l'unité de voisinage (UV) n 21 de

la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, au nouveau pôle urbain Ain Nehas, et dans la commune d'El Khroub, a précisé la même source. Il sera également procédé, dans le cadre de ce programme, à la rénovation du bureau de poste d'El Gourzi, dans la commune d'OuledRahmoune, a fait savoir la

même source. Il a également été rappelé que dans le cadre de l'amélioration des prestations postales à travers le territoire de la wilaya, en particulier dans les nouveaux pôles urbains, il a été procédé "récemment" à l'installation de nouveaux guichets automatiques de banque (GAB).

Ces appareils ont été mis en place dans différentes UV de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, au pôle urbain Retba, dans la commune de Didouche Mourad, à Guettar El Aich (commune d'El Khroub) et à la cité Bekira (commune de Hamma Bouziane), entre autres, a précisé la même source.

UNIVERSITÉ D'OUZERA (MÉDÉA)

Mise en service de la plate-forme technologique de prototypage rapide

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, mardi, au campus universitaire d'Ouzera, à l'est de Médéa, à la mise en service de la plate-forme technologique de prototypage rapide appelée à booster le développement des Start-Up. "L'entrée en service de la plate-forme technologique de prototypage rapide vient valoriser les résultats de la recherche scientifique, offre la possibilité aux étudiants de créer des Start-up, et renforce le rôle stratégique de l'étu-

diant dans la création de la richesse et le développement de l'économie du savoir et de l'innovation", a déclaré le ministre en marge de la mise en service de la plate-forme. La plate-forme va "assurer également une valeur ajoutée à l'économie nationale à travers la création de nouveaux postes d'emploi et de la richesse, et aura un apport bénéfique pour l'Université en lui assurant des ressources financières en mesure de garantir son autonomie", a ajouté le ministre. M. Baddari a souligné, en outre, qu'une telle structure "va

aider à la transformation des idées des étudiants et des enseignants en services et en produits dont profitera le citoyen". La plate-forme technologique de prototypage permet aux étudiants et aux enseignants de réaliser des modèles de produits ou de composants servant à la fabrication de prototype grâce à l'impression en 3D, réduisant ainsi les charges de fabrication que supportait auparavant le concepteur, selon les explications fournies sur place. Le ministre a procédé, au sein du même campus universitaire, a

l'inauguration du laboratoire de fabrication, spécialisé dans la modélisation et la conception des projets, avant de se déplacer à l'annexe de Médecine, sise au pôle universitaire de Médéa où il a procédé aussi à la mise en service de la bibliothèque numérique. Il a estimé que toutes ces réalisations sont "un acquis supplémentaire pour les étudiants, dans le cadre de la numérisation de l'Université algérienne qui constitue l'un des axes majeurs du développement de l'enseignement supérieur", a-t-il affirmé.

ACCORD MONDIAL OU ACTION UNILATÉRALE ?

Comment taxer les multinationales ?

Certains voudraient faire de la taxation des multinationales quelque chose d'impossible, du moins sans un certain consensus international. Pourtant, de nombreux économistes nous disent le contraire. Si l'on veut, l'on peut taxer les multinationales, et ce au niveau uniquement français s'il le faut.

2^e partie et fin



Par Barbara Goldman

Plus coriace historiquement, l'Union Européenne a elle aussi clairement montré son intention d'être plus souple en la matière, après le Inflation Reduction Act agressif des États-Unis de 2022. Toujours est-il que ces deux aspects rendent l'accord inutile. Blague, fiasco, mascarade ? Les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser cet accord qui a eu pour unique objectif et malheureusement pour unique effet de faire croire que les pays de l'OCDE voulaient sérieusement lutter contre la délocalisation fiscale, croyance vite déçue.

L'approche unilatérale de la taxation

L'approche multilatérale mondiale étant à exclure, il reste à appréhender le cas où quelques États (le Brésil, l'Espagne, la Grèce et même le Royaume-Uni peuvent être des alliés intéressants dans cette perspective) souhaiteraient plus taxer les multinationales. Le raisonnement est le même dans le cas où la France seule, ou un quelconque autre pays, déciderait de s'y mettre. Le principe d'une taxation des multinationales est finalement assez simple. Il suffit en fait de revenir à la manière dont elles sont en principe taxées et à comment elles évitent cette manière de payer. L'impôt sur les sociétés porte sur le bénéfice des entreprises. Or, certaines multinationales ne déclarent aucun bénéfice en France mais la quasi-totalité en Irlande, au Luxembourg ou au Pays-Bas. Évidemment, ce n'est pas parce qu'Apple ou Google ne sont pas rentables en France et extrêmement rentables dans les pays à faible taxation, mais parce qu'ils délocalisent leurs bénéfices. Comment le font-ils ? Ils utilisent une arme que seules les multinationales ont dans leur arsenal, celle des prix de transferts. Le principe est simple mais vicieux :

lorsque la filiale irlandaise facture la filiale française, elle lui fait payer un prix exorbitant et totalement déconnecté du service effectivement rendu, de manière à équilibrer parfaitement les comptes de la filiale française, qui n'est donc pas redevable de l'impôt sur les bénéfices. La multinationale peut donc déclarer l'intégralité de ses bénéfices dans les pays à faible taxation, comme l'Irlande, le Luxembourg ou les Pays-Bas. C'est par ce biais-là que les entreprises transnationales esquivent l'impôt sur les sociétés d'une manière qui n'est pas accessible aux entreprises nationales, qui par définition n'ont pas de filiale dans les pays à faible taxation. Il suffit donc, dans le cas des multinationales, de prendre un autre critère que le bénéfice pour les taxer, sous réserve que leur bénéfice mondial soit strictement positif. Il s'agit de prendre en compte le nombre d'employés, la quantité de capital ou le chiffre d'affaires (ou une pondération des trois) pour taxer ce qui n'aurait pas été taxé à l'étranger, en fonction de l'activité sur le territoire français. Explicitons le mécanisme par un exemple : imaginons qu'une entreprise américaine réalisant 10 % de son activité en France délocalise ses bénéfices dans un pays où l'impôt sur les sociétés n'est que de 5 % au lieu des 25 % français. La France pourrait lui demander de régler 2 % de ses bénéfices mondiaux en impôts, correspondant aux 10 % (part de la France dans l'activité de la multinationale) du différentiel de 20 points d'imposition que l'entreprise a évité en défiscalisant. Cet audacieux principe, proposé entre autres par Gabriel Zucman (considéré comme le meilleur jeune économiste du monde), a l'énorme mérite d'éviter aux administrations fiscales de se questionner sur la légitimité des prix de transferts pour sanctionner les abus, qui sont extraordinairement complexes du fait des montages opérés par les avocats fiscalistes des multinationales, exploitant les

moindres failles juridiques françaises ou européennes. Ce nouveau moyen pour taxer les multinationales s'appuie sur le concept d'extraterritorialité du droit, qui consiste à sanctionner en France un délit commis à l'étranger. Ironie du sort, cet outil est un classique de la guerre économique des États-Unis. Ce nouveau moyen pour taxer les multinationales s'appuie sur le concept d'extraterritorialité du droit, qui consiste à sanctionner en France un délit commis à l'étranger. Ironie du sort, cet outil qui servirait ici à s'attaquer aux abus des multinationales américaines est un classique de la guerre économique agressive des États-Unis. D'ailleurs, le principe est déjà présent dans l'accord de 2021 sur la taxation des multinationales, ce qui le rend, malgré ses énormes limites, novateur.

A quand un 4 août de la taxation des multinationales ?

Les libéraux aimeraient propager l'idée que s'il est en théorie possible de taxer plus les multinationales de manière unilatérale, la mise en pratique est plus délicate. Pourtant, avec la recette préalablement évoquée, le parlement britannique a passé en 2015 ce qui a vite été surnommé une « taxe Google » : un taux à 25 % sur les bénéfices délocalisés des multinationales opérant au Royaume-Uni, ce qui fait jouer tous les mécanismes préalablement décrits pour taxer effectivement les multinationales. La mise en place pratique de cet impôt s'intéressant non plus aux bénéfices mais au montant de l'activité des multinationales n'a toutefois pas vraiment eu lieu, même si elle a poussé Google, par exemple, à trouver un accord à l'amiable avec le fisc britannique quant à ses bénéfices délocalisés. Les conservateurs britanniques n'ont pas voulu pousser la logique jusqu'au bout et ont surtout réalisé cette taxe à des fins

d'annonce, pour mettre la pression sur les multinationales et les pousser à négocier d'une part, pour faire croire à l'opinion publique qu'elle s'intéressait à la justice fiscale, en pleine période électorale, d'autre part. Il serait grand temps de s'inspirer de telles mesures, de les généraliser, et surtout de les appliquer ou du moins de les utiliser pour gagner le bras de fer avec les multinationales et récupérer le manque à gagner fiscal. Évidemment, la mise en place pratique demande beaucoup de finesse diplomatique et de courage politique. La réponse rationnelle des États concernés serait d'augmenter leurs taux d'imposition puisque de fait leurs cadeaux fiscaux ne seraient plus efficaces, engageant une logique de mieux-disant fiscal plutôt que de concurrence acharnée. Il y a fort à parier, toutefois, qu'avec Trump aux manettes, la riposte américaine s'éloigne de cette rationalité et que les États-Unis menacent d'augmenter leurs barrières douanières pour compenser une nouvelle baisse des impôts des super-riches et des multinationales. Cela impacterait les exportations françaises, mais cela ne change en rien le fond du problème et puisque Trump menace déjà de guerre commerciale, la question de la taxation des multinationales peut servir d'outil puissant et convaincant lors des négociations avec la Maison Blanche. Or, la France a les outils pour taxer les dites multinationales. La logique peut-être poussée plus loin pour faire face aux moyens détournés de défiscaliser. Interdire l'accès au marché français peut être un levier intéressant, par exemple pour faire face aux subventions publiques, violations flagrantes des règles du commerce international et moyen caché de ne pas payer d'impôts. De manière générale, l'expulsion, voire l'expropriation, des multinationales ne respectant pas les règles est un tabou politique qu'il faudrait lever, car correspondant à une potentialité économique. Le cas des multinationales occidentales en Russie, qui ont dû quitter précipitamment le pays suite aux sanctions imposées après l'invasion de l'Ukraine, montre que des entreprises nationales peuvent très vite venir remplacer les groupes étrangers. En définitive, si la question de la taxation des multinationales pose des défis politiques certains, il est fallacieux de considérer que c'est une impossibilité économique. L'intégration financière mondiale autour d'un hypothétique accord international est quant à elle un vœu pieux, étant donné qu'il y aura toujours suffisamment d'États prêts à jouer le rôle de paradis fiscaux. De la même manière que les États ont fait le choix de ne plus taxer ces entreprises, ils ont de la marge de manœuvre pour les assujettir à l'impôt de nouveau s'ils le souhaitent. À quand un 4 août relatif à la fiscalité des multinationales ?

Source : LVSL.fr, publié le 27 janvier 2025

ÉGYPTE

Le Caire lance une vaste campagne de recherche de brut dans le désert oriental

Confrontée à un déficit énergétique persistant, l'Égypte mise sur l'exploration pétrolière et gazière pour renforcer sa production. En 2024, le pays a soutenu 200 millions \$ d'investissements, orientés vers la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures. Selon des informations relayées dimanche 20 avril, les autorités égyptiennes ont lancé une campagne visant le forage de 75 nouveaux puits pétroliers dans le golfe de Gharib, au cœur du désert oriental, d'ici les douze prochains mois. Actuellement, cette zone produit environ 1500 barils par jour. L'objectif est d'ajouter 7500 barils supplémentaires. Pour y parvenir, la société publique Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) a mobilisé trois plateformes de forage modernes. Cette initiative s'inscrit dans un effort plus large visant à améliorer l'équilibre énergétique du pays. Le gouvernement ambitionne en effet de faire croître la production nationale de brut de 9 % au cours de l'exercice budgétaire 2024/2025, pour atteindre 637 000 barils par jour. Le Caire mise sur cet objectif pour attirer 4 milliards de dollars d'investissements étrangers à court terme, tout en cherchant à réduire durablement sa dépendance aux importations d'hydrocarbures qui continuent de peser sur ses finances. Au-delà de la production immédiate, cette campagne traduit une volonté politique de poser un socle plus stable pour la sécurité énergétique du pays. En renforçant sa capacité à exploiter ses propres ressources, l'Égypte espère aussi rassurer les investisseurs sur la viabilité de ses projets énergétiques à long terme.

TUNISIE

Le déficit énergétique devrait se réduire avec la baisse des prix du pétrole

Malgré les pressions résultant du déficit commercial énergétique de la Tunisie, il est attendu, selon plusieurs indicateurs, à ce que le pays bénéficie d'une économie significative des dépenses budgétaires énergétiques compte tenu des évolutions récentes de la conjoncture marquée par la baisse des prix des produits énergétiques sur les marchés internationaux.

À cet effet, l'économie nationale devrait bénéficier remarquablement d'un ajustement positif du solde budgétaire au vu de la réduction de l'écart entre le prix du pétrole échangé sur le marché mondial et les hypothèses adoptées par le gouvernement lors de la préparation du budget pour l'année en cours. Le prix du baril de pétrole est tombé à moins de 70 dollars, affecté par la guerre commerciale annoncée par le président américain Donald Trump, sur fond de hausse des droits de douane alors qu'on enregistre une différence de plus de neuf dollars, par rapport aux hypothèses budgétaires des autorités nationales qui reposaient sur un prix du pétrole importé de 74 dollars.

Les données du ministère des Finances

montrent que chaque dollar d'augmentation du prix du baril de pétrole coûte à l'Etat tunisien environ 140 millions de dinars, ce qui confirme la réalisation prévue d'un rendement financier important au niveau du budget de l'Etat en raison de la différence entre les estimations officielles de la loi de finances et le cours actuel du pétrole. Sous cet angle, la stabilité du prix du baril de pétrole au niveau de 65 dollars fournit au budget de la Tunisie plus de 1,2 milliard de dinars d'économie de dépenses, mais ces estimations restent prudentes en raison des répercussions attendues sur la croissance économique mondiale en raison de l'impact de l'imposition des droits de douane par le président américain Donald Trump et leur effet possible sur la dynamique des

transactions commerciales à l'échelle planétaire.

Il est à signaler que le déficit de la balance commerciale énergétique de la Tunisie a augmenté de 10% à fin février 2025 par rapport à la même période en 2024, atteignant 2060 millions de dinars (MD) et ce, selon un rapport de l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

L'Observatoire souligne que les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie dépendent principalement de trois facteurs : les quantités échangées, le taux de change dollar/dinar (\$/DT) et les cours du pétrole Brent, qui servent de référence pour les prix du brut et des produits pétroliers importés et exportés.

MAURITANIE

Le projet de développement de Nouakchott se déroule comme prévu

Le Premier ministre, M. El Moctar OuldDjaj a souligné que le projet de développement de la ville de Nouakchott est en cours d'exécution selon les conditions et les délais fixés, notant que le Président de la République a engagé le gouvernement à suivre et à contrôler l'avancement des travaux de ce projet jusqu'à l'achèvement de ses composantes selon les délais et les spécifications indiquées dans le cahier des charges. Le Premier ministre a indiqué

que les composantes de ce programme touchent directement aux préoccupations des citoyens. La visite a comporté les composantes relatives à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à l'électricité et l'éclairage public, à l'environnement et la création d'espaces, et les activités associatives. Le Premier ministre et la délégation qui l'accompagne se sont informés sur l'état d'avancement des travaux des équipements et ont entendu des ex-

plications détaillées des responsables sur la nature de ces équipements, leur importance, leurs bénéfices pour les citoyens et l'état d'avancement des travaux. Le Premier ministre a demandé aux ministres concernés de continuer à assurer un suivi permanent des chantiers afin de garantir la qualité de la réalisation et le respect des délais fixés. Samedi, le Premier ministre a visité les composantes éducation, santé, routes et désenclavement. Le Premier ministre

était accompagné du ministre chargé du secrétariat général du gouvernement, du ministre de la jeunesse, de l'emploi, des sports et du service civique, du ministre de l'énergie et du pétrole, du ministre de l'hydraulique et de l'assainissement, de la ministre de l'environnement et du développement durable, du directeur de cabinet du Premier ministre, des conseillers au premier ministère, des trois walis de Nouakchott, des maires des communes et des hakems des moughataas.

ÉMIRATS ARABES UNIS

Dubaï accueille l'Atelier régional des directeurs des administrations maritimes

Les Émirats arabes unis, représentés par le ministère de l'Énergie et des Infrastructures, ont accueilli à Dubaï l'atelier régional des directeurs des administrations maritimes, organisé en collaboration avec l'Organisation maritime internationale (OMI). Cet événement s'inscrit dans le cadre des préparatifs du programme d'audit des États membres de l'OMI, reflétant l'engagement constant des Émirats à soutenir les efforts internationaux en faveur de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement marin. Cet atelier, qui se poursuivra jusqu'à vendredi, a réuni un groupe d'experts de l'OMI ainsi qu'un ensemble de directeurs des administrations maritimes provenant de plus de dix pays de

la région. Les participants ont discuté des meilleures pratiques internationales en matière de conformité aux conventions et traités maritimes, et des mécanismes d'amélioration de la performance institutionnelle dans les administrations maritimes, avec pour objectif de renforcer la sécurité en mer et préserver l'environnement marin. L'atelier a mis l'accent sur la préparation des États membres aux audits à venir, en clarifiant les exigences techniques et administratives, en présentant les expériences réussies d'États pionniers dans ce domaine, et en familiarisant les participants avec les procédures d'audit, notamment les méthodes de traitement des observations formulées à l'issue des audits, contribuant ainsi à l'alignement des États

membres sur leurs engagements internationaux. Son Excellence l'ingénieure Hessa Al Malek, conseillère du ministre aux affaires du transport maritime au sein du ministère de l'Énergie et des Infrastructures, a affirmé que l'accueil par les Émirats de cet atelier régional témoigne de leur position de leader en tant que hub maritime mondial, et de leur rôle actif dans le soutien aux orientations de l'OMI en matière de sécurité et de durabilité. Elle a ajouté : « Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'engagement des Émirats à renforcer la coopération internationale et à promouvoir l'échange d'expériences avec les États membres de l'OMI, en droite ligne avec la vision de notre direction pour soutenir le sys-

tème maritime mondial. » Et de conclure : « Nous œuvrons sans relâche au renforcement des capacités nationales dans la gestion du secteur maritime, en nous alignant sur les normes internationales les plus rigoureuses, afin de consolider la position des Émirats parmi les meilleurs centres maritimes mondiaux et de soutenir notre stratégie nationale de transport maritime. » L'atelier a recommandé l'élaboration de mesures concrètes pour améliorer la préparation des États aux futurs audits, tout en soulignant l'importance de maintenir la coopération entre les États membres et l'OMI afin de soutenir l'action maritime mondiale et œuvrer collectivement pour un avenir maritime plus sûr et plus durable.

UEMOA

La croissance se maintient, mais le secteur du BTP marque le pas

La faiblesse prolongée du BTP interroge sur la capacité des Etats à maintenir le cap de leurs ambitions en matière d'infrastructure.

La croissance reste dynamique dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Selon les dernières prévisions publiées par la BCEAO, l'économie régionale devrait progresser de 6,5% au deuxième trimestre 2025. Une performance qui devrait être portée par l'agriculture vivrière, en particulier dans les zones rurales et par la stabilité du secteur des services non marchands. Mais derrière cette moyenne globale, certains signaux d'alerte persistent. La contribution du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), pourtant considéré comme un pilier du développement économique et social, continue de se contracter. D'après les projections de la Banque centrale régionale, la contribution du BTP au PIB resterait négative pour le troisième trimestre consécutif, à -8,6 %, après -9,3 % au dernier trimestre 2024. Plusieurs raisons expliquent ce repli : un ralentissement des investissements publics, des arbitrages budgétaires défavorables aux grands chantiers, et des retards dans l'exécution des projets. Le contexte budgétaire reste tendu dans

plusieurs pays membres, confrontés à des priorités sociales pressantes et à des dépenses de sécurité en hausse. Certains gouvernements doivent également composer avec des coûts d'endettement élevés et une marge de manœuvre fiscale réduite. Cette phase de ralentissement intervient après un pic d'activité lié à des investissements massifs, notamment en Côte d'Ivoire, à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations. Le pays avait accéléré la livraison de stades, routes et équipements urbains. Depuis, le rythme est revenu à un niveau plus habituel. « Il y a eu un cycle d'investissements publics très soutenus entre 2022 et 2023, particulièrement en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, les marges budgétaires sont beaucoup plus contraintes, et cela se ressent dans tous les Etats de l'Union », explique Henoc Dossa, journaliste spécialisé dans les transports et les infrastructures en Afrique de l'Ouest. Sur le terrain, les entreprises restent prudentes. Si les carnets de commande restent fournis dans plusieurs grandes villes, la dynamique peine à se concrétiser. Les enquêtes menées par la BCEAO

auprès des chefs d'entreprise confirment cette tendance : l'indice d'activité du BTP est resté positif en janvier 2025 (+7,7 points), mais légèrement en recul par rapport à décembre. Une dynamique contrastée selon les pays. L'activité s'améliore au Sénégal (+43,2 points), au Bénin (+23,1), au Burkina Faso (+16,9), en Côte d'Ivoire (+9,0), au Togo (+8,9) et en Guinée-Bissau (+8,2). En revanche, le Mali (-40,8) et le Niger (-24,9) enregistrent des replis significatifs. Ces disparités s'expliquent notamment par la diversité des trajectoires budgétaires et des conditions d'exécution des projets d'infrastructure. Le contraste est d'autant plus frappant que les autres segments du secteur secondaire affichent de meilleures performances. Les industries manufacturières devraient croître de 4,8% au deuxième trimestre, tandis que les activités extractives et la distribution d'énergie restent stables. Le secteur primaire, quant à lui, bénéficie d'une bonne conjoncture agricole, avec une contribution projetée de 1,6 point de croissance, portée exclusivement par les cultures vivrières.

GABON

BW Energy prévoit 4 puits producteurs de brut grâce à la découverte Bourdon

La découverte Bourdon a été annoncée au début du mois dernier par BW Energy suite à des travaux d'exploration qu'elle avait engagés ces derniers mois sur sa licence de Dussafu au large des côtes du Gabon. La compagnie norvégienne BW Energy a annoncé mardi 22 avril qu'elle envisage de forer quatre puits producteurs au large du Gabon, après avoir confirmé sa découverte pétrolière prometteuse Bourdon réalisée sur sa licence

offshore de Dussafu. Annoncée en mars, puis validée par un second forage, cette découverte présente une bonne qualité de réservoir et un brut peu visqueux, des éléments jugés favorables par l'entreprise pour initier un nouveau pôle de développement. L'enjeu est significatif pour la compagnie qui travaille activement depuis quelques mois à renforcer sa production de pétrole au Gabon estimée à plus de 40 000 barils par jour. Au moins 25 mil-

lions de barils de pétrole brut peuvent être récupérés à partir de ce gisement. Avec la viscosité particulièrement faible de l'huile qu'il héberge, BW Energy espère réduire les coûts d'extraction et de traitement. La découverte Bourdon bénéficie par ailleurs d'un emplacement avantageux, à proximité immédiate des installations existantes de BW Energy, notamment l'unité flottante de production BW Adolo et l'infrastructure MaBoMo.

La compagnie a ainsi la possibilité de miser sur une connexion rapide à l'infrastructure. Une perspective qui permettrait d'accélérer la mise en production sans investissement massif dans de nouvelles installations. S'il se concrétise, le développement de Bourdon pourrait non seulement accroître les capacités de production offshore du Gabon, mais aussi renforcer la dynamique d'investissement autour de la licence Dussafu.

BÉNIN

Les importations de riz depuis l'Inde ont explosé entre octobre et janvier

En Afrique de l'Ouest, le commerce agricole transfrontalier est l'un des plus importants du continent. Dans la région, le Bénin et le Nigeria entretiennent d'étroites relations au niveau des produits de base comme le riz. Entre octobre 2024 et janvier 2025, les importations béninoises de riz blanc non basmati depuis l'Inde ont atteint 753 463 tonnes. C'est ce qu'a indiqué l'Autorité indienne pour le développement des exportations de produits agricoles et alimentaires transformés (APEDA). D'après

la firme d'analyse Platts qui a révélé ces données le 17 avril dernier, ce volume représente plus de 6 fois le stock expédié sur la même période, un an plus tôt, par le pays le plus peuplé du monde (119 225 tonnes). Selon les analystes, cette explosion des achats a été favorisée par la reprise des exportations de l'Inde et la baisse des prix mondiaux, portée par une récolte globale record. En effet, le premier acteur du commerce mondial de riz a levé le 28 septembre dernier les restrictions sur les exportations de riz

blanc non basmati et supprimé le 23 octobre, le prix minimum à l'exportation de 490 \$ la tonne, précédemment en vigueur. Ce contexte a stimulé les commandes des importateurs nigériens qui se servent du port du Bénin comme d'un point de passage intermédiaire avant l'acheminement par les frontières terrestres vers la destination finale. D'après les estimations, près de 90% du riz acheminé vers le port de Cotonou est destiné traditionnellement au marché nigérian dont les droits de douane s'élèvent à 30 % sur le

riz importé contre 10 % au Bénin en vertu du Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO. Preuve de l'ampleur de cette contrebande, le Bénin est devenu en 2024, le premier importateur mondial de riz indien avec 1,8 million de tonnes devant l'Arabie saoudite (1,4 million de tonnes) et la Guinée (1 million de tonnes), selon les données de Trade-Map. Ceci alors qu'officiellement la consommation du pays tourne autour de 700 000 tonnes dont au moins la moitié est fournie localement.

GHANA

La Banque de développement prévoit 32 millions \$ pour financer l'agriculture

Au Ghana, le secteur agricole contribue à hauteur de 21 % au PIB et emploie environ 35 % de la population active. Alors que l'accès au financement agricole est encore insuffisant, les initiatives se multiplient dans l'optique de changer la donne. La Banque de développement du Ghana (DBG) veut améliorer l'accès au financement dans le secteur agricole en 2025. Selon des informations relayées par les médias locaux, Randolph Nsor-Ambala, directeur général de l'institution financière, a dévoilé le 18 avril dernier un programme de soutien de 500 millions de cedis (32,4 millions \$) au profit des PME du secteur cette année. Cette enveloppe permettra d'octroyer des prêts pour l'ensemble des activités réalisées en amont et en aval des chaînes de valeur agricoles par les PME, des fournisseurs d'intrants aux agriculteurs, en passant par les transformateurs et les distributeurs. Ledit programme intègre également une assistance technique aux PME et aux institutions financières, pour mieux comprendre et évaluer les risques du secteur agricole. D'après Nsor-Ambala, l'ambition affichée est d'améliorer la sécurité alimentaire, la productivité, et de stimuler la création d'emplois dans le secteur agricole. Globalement, cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par le gouvernement pour relever le défi du manque de financement qui constitue un frein au développement de l'agriculture. Au Ghana, l'agriculture ne reçoit en effet qu'environ 5 % du total des prêts bancaires, selon les données officielles. Et pour cause, les institutions financières, comme dans la majorité des pays d'Afrique, sont réticentes à octroyer des prêts dans l'agriculture en raison des nombreux risques qui y sont associés. Si le nouveau programme de la DBG est mis en œuvre efficacement, il pourrait contribuer à changer la donne. En réduisant la perception des risques auprès des banques commerciales, la DBG pourrait jouer un rôle de catalyseur pour mobiliser davantage de capitaux privés en faveur du secteur agricole.

GUERRE COMMERCIALE

Les Bourses rassurées par des propos conciliants de Donald Trump

L'espoir d'un sursis dans la guerre commerciale porte les marchés financiers mondiaux. En Europe, les places boursières ont ouvert en nette hausse ce mercredi.

Les marchés boursiers mondiaux sont en nette hausse ce mercredi, saluant des propos conciliants tenus la veille par le président américain Donald Trump, permettant aux investisseurs d'espérer un début de désescalade dans la guerre commerciale entre Washington et Pékin.

En Europe

Les marchés boursiers européens ont ouvert en nette hausse ce mercredi, les investisseurs espérant un début de désescalade dans la guerre commerciale entre Pékin et Washington. Vers 7H20 GMT, en Europe, Paris bondissait de 1,82%, Francfort de 2,30% et Londres de 1,25%. Milan gagnait 1,08%.

En Asie

À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé en progression de 1,89% à 34.868,63 points, et l'indice élargi Topix de 2,06% à 2.584,32 points. La Bourse de Séoul a grimpé de 1,6%, Sydney a gagné 1,33% et Taipei s'est envolé de 4,5%. Vers 06H30 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng bondissait de 2,2%, mais l'indice composite de Shanghai cédaït 0,11%. Les marchés asiatiques ont été dopés par le rebond technique enregistré la veille à New York, mais surtout par les espoirs d'une

possible désescalade des tensions sino-américaines. Lors d'un échange à huis clos, le ministre américain des Finances Scott Bessent a affirmé que la situation actuelle n'était pas tenable pour les deux pays, a rapporté une source présente dans la salle.

«L'attention des investisseurs se porte en premier (sur ces propos), tenus à huis clos et pas encore officiels», mais que «les gros titres d'une conférence donnée par Donald Trump corroborent en partie», commente Chris Weston, du courtier Pepperstone. Le président américain a ainsi reconnu devant la presse que ces surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées aux produits chinois, étaient «très élevées» et qu'elles allaient «baisser de façon substantielle». «Cette nouvelle position est clairement constructive pour le dollar et, plus généralement, pour les actifs jugés à risque», et donc les marchés d'actions, souligne Chris Weston.

Le dollar reprend des couleurs

Les investisseurs étaient aussi rassurés par l'assurance de Trump qu'il ne comptait pas limoger le patron de la banque centrale américaine (Fed), malgré ses récentes menaces qui avaient ébranlé les marchés.

Pour autant, la fébrilité devrait perdurer, en raison de la versatilité des déclarations de la Maison Blanche : «Il reste à voir si Trump ne va pas encore changer de positionnement dans sa prochaine salve de messages sur les réseaux sociaux», prévient Lloyd Chan, de MUFG. Sous pression ces dernières séances après les attaques de Donald Trump visant le président de la Fed Jerome Powell, le dollar a logiquement rebondi avec vigueur mardi après le net revirement du président américain, notent les analystes de Standard Chartered. Et les «monnaies refuges», comme le yen ou le franc suisse, «se sont affaiblies» face au surcroît d'appétit des investisseurs pour le risque qui les a attirés vers le dollar, poursuivent-ils. Le billet vert grimpait encore de 0,15% mercredi vers 06H30 GMT face à la devise

nippone, à 141,70 yens pour un dollar. Cet affaiblissement du yen poussait à la Bourse de Tokyo les titres des groupes exportateurs, qui peuvent ainsi voir favorisées leurs ventes à l'international.

Repli de l'or, le pétrole solide

Victime du regain d'appétit pour les actifs risqués et de prises de bénéfices, l'or - valeur refuge par excellence face aux incertitudes - reculait de 1,72% à 3.322 dollars l'once... après avoir dépassé la veille 3500 dollars pour la première fois de son histoire. Le marché du pétrole profitait également du sursaut d'optimisme sur les développements de la guerre commerciale, et donc les perspectives de demande énergétique. Vers 7H20 GMT, le baril de WTI américain gagnait 1,52% à 64,64 dollars et celui de Brent de la mer du Nord prenait 1,45% à 68,42 dollars.

BOURSE ZURICH

Le SMI ouvre en force

La Bourse suisse a débuté sa journée de négoce du bon pied mercredi après avoir clôturé dans le vert à l'instar de Wall Street et des places mondiales. Ces dernières ont globalement été soutenues par l'espoir d'une possible désescalade commerciale entre Washington et Pékin. Sur la place américaine, le Dow Jones a gagné 2,66%, l'indice Nasdaq a pris 2,71% et l'indice élargi S&P 500, 2,51%. En Europe, Francfort a ouvert en remportant 2,42%, Paris 1,35% et Londres +1,20%. Milan gagnait 1,10%. "Les investisseurs ont été ragaillardis par les espoirs d'accords tarifaires entre les Etats-Unis et des pays comme le Japon et l'Inde", a estimé John Plassard de Mirabaud Banque dans sa note quotidienne. "Le fait que Donald Trump ait déclaré cette nuit qu'il n'avait aucune intention de licencier Jerome Powell (président de la Fed) offre un peu de répit aux marchés." Au programme du jour, les PMIs seront à l'honneur au Japon, en Europe, en Grande-

Bretagne et aux États-Unis. A la Bourse suisse vers 09h10, l'indice vedette SMI gagnait 1,30% à 11'797,48 points, le SLI 1,11% à 1894,85 points et le SPI 0,92% à 15'932,37 points. Les vingt valeurs vedettes optaient pout le vert à l'exception de Swiss Life (-0,3%) et Swisscom (-0,4%). En tête de classement, Logitech progressait de 4,1%, suivi de Kuehne+Nagel (+2,8%) et du géant bancaire UBS (+2,5%). Zurich Insurance (+0,3%) profitait du relèvement de la recommandation de Julius Bär passée à "buy" contre "hold". Pour les poids lourds, le bon Roche, qui a obtenu le feu vert UE pour son test de détection des crises cardiaques, prenait 0,9%, Novartis avançait de 0,7% et Nestlé de 0,1%. Temenos lâchait 6,1% suite à la présentation de ses chiffres trimestriels mardi soir. L'éditeur de logiciels bancaires a enregistré un chiffre d'affaires en légère hausse, en deçà toutefois des prévisions des analystes.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 22 Avril 2025 Valeur : 24 Avril 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	131.8663	131.8813
1	EUR	EURO	151.1452	151.2019
1	GBP	POUND STERLING	176.3862	176.4771
100	JPY	JAPANESE YEN	93.9687	93.9861
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0345	18.0373
1	CHF	SWISS FRANC	162.6573	162.7561
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	95.4723	95.4900
1	DKK	DANISH KRONE	20.3093	20.3135
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.8006	13.8123
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7100	12.7164
1	AED	UAE DIRHAM	35.9005	35.9056
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.1493	35.1552
1	KWD	KUWAITI DINAR	431.2175	431.5488
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.1614	44.6052
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.3210	14.3226
1	LYD	LIBYAN DINAR	24.0272	24.1505
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3025	3.3128
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	179.9120	179.9120

CAC40

Net rebond après le gain de 2,6% du Dow Jones

La Bourse de Paris débute la séance en forte hausse mercredi matin, dans le sillage du rebond opéré la veille à Wall Street et avant une séance riche en résultats d'entreprise et indicateurs économiques. L'indice CAC40 grimpe de 2,3% vers 7503 points, et affiche une seconde séance dans le vert. Les marchés d'actions américains ont réussi hier à effacer intégralement leurs lourdes pertes essuyées lors de la séance précédente en signant des gains de plus de 2,6% pour le Dow Jones et de 2,7% pour le Nasdaq. En s'octroyant une progression de 2,5%, le S&P 500 a signé sa meilleure performance depuis le 9 avril, date de l'annonce de la pause de 90 jours décidée sur l'implantation des nouveaux droits de douane américains. Principal facteur de soutien, l'actualité politique s'est brusquement cal-

mée au lendemain de l'épisode de tension lié à la violente charge lancée par Donald Trump à l'encontre de Jerome Powell, le président de la Fed. Le président américain a même assuré hier soir après la clôture des marchés qu'il n'avait pas l'intention de limoger le patron de la Réserve fédérale. Les déclarations du secrétaire au Trésor, Scott Bessent, qui a exprimé sa confiance quant à une possible désescalade du conflit commercial avec la Chine, ont également soutenu la tendance. Les investisseurs espèrent pouvoir continuer à reléguer au second plan les questions ayant trait aux droits de douane et à leur impact sur l'économie pour se concentrer sur les résultats des entreprises et les indicateurs afin de prendre le pouls de l'activité. Ils ont pris connaissance des der-

niers indices PMI pour le mois de mars en zone euro. Son indice désaisonnalisé 'flash' PMI composite HCOB mesurant l'activité globale dans la région s'est établi à 50,1 ce mois-ci, contre 50,9 en mars, pour retomber à un creux de quatre mois. En France, l'indice PMI flash composite HCOB de l'activité globale s'est replié de 48 en mars à 47,3 en avril, ce qui renforce la contraction de l'activité du secteur privé français en début de deuxième trimestre. Les marchés vont également marquer une pause dans la surveillance des questions commerciales pour se concentrer sur les résultats des entreprises. Les intervenants vont en particulier surveiller, à la mi-journée, les comptes de Boeing ou GE Vernova pour savoir si les entreprises américaines semblent en mesure de démentir le contexte économique difficile actuel.

La publication de Tesla, tombée hier soir, s'est soldée sans surprise par par un non-événement: les comptes sont aussi mauvais que prévu avec un bénéfice qui ressort 30% en dessous des attentes et un chiffre d'affaires qui manque le consensus de 8%. Le titre grimpait malgré tout de plus de 5% en cotations électroniques. Le géant allemand des logiciels d'entreprise SAP a par ailleurs fait état d'une solide début d'année avec un chiffre d'affaires de premier trimestre en hausse de 11% en données comparables et une marge opérationnelle en amélioration de 8,2 points à 27,2%. Au vu du contexte économique très flou du moment et de l'incertitude qui entoure les effets réels des droits de douane, il est encore trop tôt pour anticiper un redressement durable des marchés d'actions, estiment les spécialistes. 'Avec un indice VIX toujours au-dessus de la barre des 30 points, nous ne sommes pas encore sortis du gué', estime Jim Reid, analyste marchés chez Deutsche Bank. 'Bien que le rebond du S&P 500 constitue un signe du retour de la confiance, la volatilité pourrait persister si les négociations commerciales n'avançaient pas réellement ou si de nouvelles tensions politiques ou économiques devaient émerger', renchérit Antonio Di Giacomo, analyste chez XS. 'La réaction positive des marchés suite aux propos du secrétaire au Trésor montre à quel point les marchés peuvent réagir rapidement à des signes d'apaisement sur des questions clés telles que le commerce international', ajoute-t-il. 'La prudence demeure toutefois un facteur clé dans la prise de décision sur les marchés financiers aujourd'hui', conclut le professionnel.

GUERRE COMMERCIALE

Les portes sont «grandes ouvertes» pour des discussions avec Washington

Mardi, Donald Trump avait évoqué l'éventualité d'un accord entre les deux puissances engagées dans un bras de fer douanier.

Pékin a déclaré mercredi que les portes étaient «grandes ouvertes» pour des discussions avec Washington, un jour après que le président américain Donald Trump a évoqué l'éventualité d'un accord entre les deux puissances engagées dans un bras de fer commercial. «S'il faut se battre, nous irons jusqu'au bout, mais les portes du dialogue restent grandes ouvertes», a déclaré Guo Jiakun, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière. Des propos tenus au lendemain d'une déclaration du président américain Donald Trump, qui a annoncé une baisse «substantielle» des droits de douane avec la Chine, soulageant ainsi les marchés mondiaux effrayés par ses politiques agressives. En marge d'une cérémonie à la Maison Blanche, Donald Trump a reconnu devant la presse que les surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées à Pékin, étaient «très élevées» et qu'elles allaient «baisser de façon substantielle». «Elles ne resteront en aucun cas proches de ce chiffre», a-t-il dit, ajoutant toutefois que «l'on ne reviendra pas à zéro».

«Pas tenable»

Donald Trump a imposé début avril des droits de douane punitifs à tous les partenaires des États-Unis, particulièrement en Europe et en Asie, provoquant une tempête sur les marchés mondiaux, avant de ramener une semaine plus tard les surtaxes à 10% pour tous, à l'exception de la Chine, première puissance commerciale mondiale. Avec ce pays, les droits de douane additionnels atteignent à présent le montant prohibitif de 145%. En représailles, Pékin a imposé des surtaxes de 125% sur les marchandises en provenance des États-Unis. Alors que Pékin n'a pas confirmé des discussions avec Washington, le ministre américain des Finances a lui aussi semblé vouloir calmer le jeu. Lors d'un échange à huis clos organisé par la banque JP Morgan Chase à Washington, le secrétaire au Trésor Scott Bessent a estimé que la situation actuelle n'était pas tenable pour les deux pays, a rapporté une source présente dans la salle. Le ministre a considéré que les surtaxes agissaient comme un embargo commercial bloquant les échanges de biens de part et d'autre.

La porte-parole de l'exécutif américain, Karoline Leavitt, a affirmé pour sa part que les discussions pour trouver un accord commercial avec Pékin avançaient «très bien».

Les entreprises s'adaptent

La Chine avait appelé mardi le Royaume-Uni et l'Union européenne à défendre le commerce mondial face à l'offensive américaine. «Dans le contexte actuel d'intimidation unilatérale généralisée, la Chine et le Royaume-Uni ont la responsabilité de protéger l'ordre commercial multilatéral», a déclaré le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi à son ho-

mologue britannique David Lammy lors d'un appel téléphonique, selon un communiqué de son ministère. Face aux revirements de l'administration Trump et aux incertitudes persistantes, de grosses entreprises s'adaptent aux barrières douanières existantes, notamment en relevant leurs prix de vente aux États-Unis pour les produits qui y sont importés. Ainsi, le japonais Sumitomo Rubber, qui a racheté en janvier la marque Dunlop en Amérique du Nord, va massivement augmenter de jusqu'à 25% les prix de ses pneus automobiles aux États-Unis comme au Canada, a indiqué une porte-parole.

ZONE EURO
Croissance quasiment nulle de l'activité économique en avril

L'activité économique du secteur privé dans la zone euro a faiblement progressé en avril, la stabilité des achats dans le secteur manufacturier compensant un recul dans celui des services, selon l'indice PMI Flash publié mercredi par S&P Global. L'indice calculé sur la base de sondages d'entreprises s'élève à 50,1, contre 50,9 en mars, un niveau qui signifie toutefois une croissance quasi-nulle. Un chiffre au-dessus de la barre des 50 signale une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre en deçà reflète une contraction.

FRANCE

Baisse accrue de l'activité du secteur privé en avril

L'activité du secteur privé en France a de nouveau baissé en avril, selon l'indice PMI Flash HCOB publié mercredi par S&P Global et la Hamburg Commercial Bank (HCOB), mais la production manufacturière a renoué avec une légère expansion. L'indice composite mesurant l'activité s'est replié à 47,3 contre 48,0 en mars, un plus bas de deux mois, et un recul d'activité pour un huitième mois consécutif. L'indice reflète «une forte baisse des nouvelles affaires», tandis que «le repli de la demande s'est renforcé par rapport au mois précédent, la diminution

des ventes ayant été particulièrement prononcée sur les marchés intérieurs», observe dans le communiqué Jonas Feldhusen, économiste à la HCOB. De même, les perspectives d'activité à douze mois des entreprises françaises sont orientées à la baisse, «le degré de pessimisme ayant atteint son plus haut niveau depuis presque cinq ans». L'indice est surtout tiré à la baisse par l'activité de services. L'indice la mesurant s'est replié lui aussi à un plus bas de deux mois (46,8 en avril contre 47,9 en mars). Cependant, son équivalent pour la production

manufacturière est en hausse, et franchit pour la première fois depuis 35 mois, soit mai 2022, la barre du 50, à 50,3 contre 48,6 en mars. Un indice supérieur à 50 montre en effet une expansion de l'activité, et un repli dans le cas contraire. L'indice plus général de l'industrie manufacturière s'est replié pour sa part à 48,2 contre 48,5 en mars, là encore un plus bas de 2 mois.

Recul de l'emploi

La situation affecte l'emploi, qui a continué de reculer en avril, selon cette enquête. La baisse des effec-

tifs a été «modeste mais légèrement supérieure à celle enregistrée en mars». Par rapport à ce qui était redouté, les données de mercredi «ne sont pas aussi catastrophiques qu'anticipé compte tenu de l'incertitude et des frictions affectant le commerce mondial et liées à la question des droits de douane» relève toutefois Jonas Feldhusen. Mais il est selon lui «évident que le secteur privé français sera soumis à des pressions considérables au cours des prochains mois». Ainsi, le repli des perspectives d'activité à douze mois en dessous du seuil de croissance «reflète très

clairement l'assombrissement des perspectives de commerce mondial». Et l'économiste pense que la légère hausse de la production manufacturière en avril «est loin de présager un renversement de tendance pérenne». Cependant, «les risques baissiers liés aux frictions commerciales pourraient être partiellement atténués par l'augmentation des dépenses européennes en matière de défense et par la volonté du président Macron et du prochain chancelier allemand (...) Friedrich Merz, de réduire les barrières réglementaires à l'échelon européen», estime-t-il.

TRUMP CONTRE LA FED

Comment la Cour suprême pourrait faire tout basculer

Donald Trump a menacé une fois de plus de renvoyer le patron de la Réserve fédérale américaine, provoquant une panique sur les marchés financiers. Mais si cela semble impossible d'un point de vue juridique, la Cour suprême pourrait tout faire basculer. La Réserve fédérale va-t-elle finir par plier sous Donald Trump ? Le président américain a accentué la pression ces derniers jours sur le président de la Fed, Jerome Powell. « Si je veux qu'il parte, il va partir très vite croyez-moi », a lancé le locataire de la Maison-Blanche jeudi dernier. Une menace

réitérée lundi : « Il peut y avoir un RALENTISSEMENT de l'économie à moins que 'Monsieur le retardataire', cet immense loser, ne baisse les taux d'intérêt, MAINTENANT », a-t-il écrit sur son réseau Truth Social. Kevin Hassett, directeur du Conseil économique national, a indiqué vendredi que Trump et son équipe réfléchissaient à la possibilité de licencier Jerome Powell. D'après le Wall Street Journal, le président aurait même eu des entretiens avec un potentiel remplaçant : l'ancien gouverneur de la Fed Kevin Warsh. Jerome Powell a pourtant été nommé

par Trump en 2017, puis reconduit par Joe Biden en 2022. Son mandat s'étend désormais jusqu'en mai 2026. Mais depuis son retour au pouvoir, le républicain reproche au patron de la Fed de ne pas baisser ses taux assez vite. Une baisse des taux pourrait doper la croissance, alors que les États-Unis viennent d'imposer des droits de douane à presque tous les pays du monde. Mais la Fed préfère prendre son temps afin de ne pas prendre le risque d'aggraver l'inflation. Dans les faits, aucun président de la réserve fédérale américaine n'a été renvoyé à ce jour. De son côté, le prési-

dent de la Fed a été clair : « non », il ne démissionnera pas, avait-il déjà répondu à une journaliste en novembre dernier. Et le contraindre à partir serait « interdit par la loi », selon lui. Les dirigeants des agences fédérales indépendantes comme la Fed ne peuvent pas être licenciés par le président. C'est ce qu'indique une décision rendue en 1935 par la Cour suprême dans l'affaire Humphrey's Executor versus US. Les membres de la Fed peuvent donc être remerciés seulement « pour motif valable », notamment en cas de faute et non en cas de désaccord politique.

DANS UN PROCÈS ANTITRUST

Google tente de sauver Chrome

Dans le viseur du département de la Justice américaine de monopole sur le marché des moteurs de recherche, Google a fait valoir ses arguments à l'ouverture de son procès. Le fournisseur risque d'avoir à se séparer de son activité Chrome et d'ouvrir ses données de recherche à ses concurrents.

Annoncé en novembre dernier, le procès sur les pratiques anti-concurrentielles de Google visant à réduire la domination de Google dans le domaine de la recherche en ligne s'est officiellement ouvert ce lundi. Cette action en justice intervient quelques jours après que la firme de Mountain View a été déclarée coupable de monopole pour une partie de ses activités publicitaires en ligne dans une procédure initiée par l'agence fédérale américaine du commerce (FTC). Le procès qui s'ouvre fait suite à plusieurs années d'enquêtes, d'auditions et de témoignages ayant amené le juge Amit P. Mehta à conclure que Google détenait bien un monopole illégal dans le domaine de la recherche. Quelques heures avant l'ouverture de son procès, Google a publiquement avancé plusieurs arguments pour se défendre : "Nous avons dit depuis longtemps que nous n'étions pas d'accord avec la décision de la Cour dans cette affaire et que nous ferions appel. Mais la Cour doit d'abord décider quels sont les recours qui répondent le mieux à sa décision en matière de responsabilité. Lors du procès, nous montrerons que les propositions sans précédent du ministère de la justice vont bien au-delà de la décision de la Cour et qu'elles porteraient préjudice aux consommateurs, à l'économie et à l'avance technologique des États-Unis", a expliqué dans un billet de blog Lee-Anne Mulholland, vice-présidente des affaires juridiques de Google.

Une décision finale attendue en août ou septembre 2025

Pour sa défense, Google avance ainsi que la décision ministère de la justice obligerait les navigateurs

≡ Paramètres



et les téléphones à utiliser par défaut des services de recherche tels que Bing de Microsoft. Une position qui rendrait l'accès à Google plus difficile et entraînerait une hausse des prix des smartphones pour compenser la suppression pour les fabricants des revenus tirés de l'activité de recherche. Mais aussi de le contraindre à partager les requêtes de recherche les plus sensibles et privées des utilisateurs avec des entreprises tierces sans autorisation et mesures de protection avancées et d'entraver la manière dont le groupe développe son IA évoquant un risque de freiner l'innovation américaine à un moment crucial. Dans ce procès, Google risque d'y laisser des plumes car le ministère de la justice exige également que le groupe laisse ses concurrents utiliser ses données pour alimenter leurs propres moteurs de recherche et qu'il informe le gouvernement lorsqu'il investit dans des start-ups spécialisées dans l'intelligence artificielle. Il pourrait aussi avoir à céder son navigateur web Chrome, qui détient environ deux tiers du marché mondial des navigateurs, constituant également un autre grand manque à gagner pour la firme de Mountain View. « C'est histo-

rique », a déclaré le procureur général du Colorado, Phil Weiser, qui dirige le groupe d'États ayant poursuivi Google aux côtés du ministère de la justice. Le procès qui s'ouvre doit se tenir jusqu'à la fin du mois de mai, au tribunal fédéral du district de Columbia. La décision finale du juge Amit P. Mehta est attendue en août ou septembre prochain.

Google craint aussi de céder son activité Android

Outre la cession de Chrome, Google craint également de se voir obliger de se séparer également d'Android : "La proposition du ministère de la justice de scinder Chrome et Android - que nous avons construits à grands frais pendant de nombreuses années et que nous mettons à disposition gratuitement - briserait ces plateformes, nuirait aux entreprises qui s'appuient sur elles et compromettrait la sécurité", assure la firme. "Séparer Chrome et Android de notre infrastructure technique, opérationnelle et de sécurité ne ferait pas qu'introduire des risques de cybersécurité et même de sécurité nationale, mais augmenterait également le coût de vos appareils."

Un lanceur d'alerte révèle comment le DOGE a ouvert les données fédérales américaines à la Russie

Une révélation fracassante dénonce une grave faille de cybersécurité gouvernementale aux USA. Un haut responsable dénonce comment le DOGE, le fameux département de l'Efficacité gouvernementale, aurait permis l'exfiltration massive de données sensibles vers la Russie. Dans le monde parfois opaque de la cybersécurité fédérale, rares sont les révélations aussi explosives que celle qui secoue presque secrètement Washington ces derniers jours. Daniel Berulis, architecte DevSecOps senior à la National Labor Relations Board, autrement dit l'agence américaine des droits des salariés, vient de lancer une alerte qui pourrait bien ébranler l'administration actuelle. Son témoignage détaille comment le Department of Government Efficiency (DOGE) cher à Donald Trump et Elon Musk, aurait orchestré une opération d'infiltration permettant à des acteurs russes d'accéder à des données ultra-sensibles.

Le DOGE, cheval de Troie aux privilèges illimités

L'affaire prend racine au début du mois de mars, lorsque le DOGE exige un accès « tenant owner » aux systèmes cloud Azure de la NLRB, c'est-à-dire un contrôle total. Un niveau de privilège surréaliste qui place les agents du DOGE au-dessus même du directeur informatique de l'agence. « C'est comme donner les clés du coffre-fort à un parfait inconnu et lui tourner le dos », résume Matt Johansen, expert en cybersécurité qui a décortiqué la dénonciation. Plus troublant encore, le DOGE aurait explicitement demandé la désactivation des journaux d'activité et des mécanismes de surveillance réseau. Selon Daniel Berulis, un responsable adjoint aurait transmis la consigne claire « de ne pas respecter les procédures standards » concernant la création des comptes DOGE, pour punir toute trace de leurs opérations. Voilà une manœuvre qui rappelle davantage les techniques des groupes APT, ces collectifs de hackers très organisés souvent liés à des États, que les pratiques d'une agence gouvernementale. Les conséquences ne se sont en tout cas pas fait attendre. En quelques jours, Berulis a observé un pic anormal de trafic sortant, équivalent à environ 10 gigaoctets exfiltrés

depuis NxGen, la base de données juridique sensible de la NLRB. L'analyse révèle même l'utilisation d'outils comme « requests-ip-rotator » et « browserless », des bibliothèques GitHub typiquement employées pour l'extraction agressive de données et les attaques par force brute. Sans parler des règles d'accès conditionnel Azure, modifiées pour désactiver l'authentification à multiples facteurs sur les appareils mobiles.

Des identifiants américains entre des mains russes

Le détail le plus glaçant du témoignage concerne la rapidité avec laquelle les informations ont traversé les frontières. Dans les 15 minutes suivant la création des comptes DOGE, des tentatives de connexion ont été détectées depuis la région de Primorsky Krai, en Russie. Comment expliquer que ces acteurs étrangers disposaient déjà des identifiants et mots de passe corrects ? Deux hypothèses s'imposent : soit les appareils du DOGE étaient compromis, soit... la conclusion alternative est bien plus troublante. La facture Azure de l'agence, elle, n'a pas tardé à refléter ces activités suspectes, avec une hausse subite de 8% sans nouvelles ressources déclarées ! Ce phénomène, typique des opérations d'extraction massive utilisant des ressources éphémères de haute performance, n'a déclenché aucune alarme au sein de l'infrastructure fédérale. Et le temps que Daniel Berulis comprenne l'ampleur de la compromission, les données sensibles avaient déjà franchi les frontières numériques.

Une tentative d'intimidation qui fait froid dans le dos

Évidemment, l'intimidation n'a pas tardé. Le 7 avril, quelques jours seulement avant la publication de sa dénonciation officielle, Daniel Berulis découvrait sur sa porte d'entrée une note menaçante accompagnée de photos prises par drone le montrant dans son quartier. Un message explicite faisant référence à son témoignage en préparation. Les autorités, alertées, enquêtent désormais sur ce qui pourrait constituer l'une des plus graves compromissions de données fédérales de ces dernières années.

Brèves

Les parkings Indigo cyberattaqués

Les abonnés ont reçu un message par mail de la part d'Indigo indiquant qu'il « a récemment été victime d'un incident de cybersécurité ayant permis à des personnes malveillantes de s'introduire dans son système d'information ». L'entreprise spécialisée dans le stationnement rapporte que la cyberattaque a entraîné une violation de données. Les informations concernant l'adresse email, le numéro de plaque d'immatriculation renseigné pour réserver, le nom, le numéro de téléphone et l'adresse postale associés au compte Indigo. La société ajoute que les données bancaires ne sont pas

concernées et que pour l'instant, elle n'a pas constaté d'usage frauduleux des informations dérobées.

Le GPU 910c de Huawei bientôt commercialisé

Après les restrictions américaines supplémentaires sur les exportations de GPU en Chine, Huawei devrait selon Reuters commercialiser le mois prochain son accélérateur 910c. Il se veut une alternative aux puces Nvidia pour l'entraînement des modèles d'IA. Peu de détails ont filtré sur l'architecture choisie pour le 910c, l'agence de presse souligne que la puce combinerait deux accélérateurs 910b

et revendiquerait des performances proches des H100 de Nvidia.

Anthropic va donner de la voix.

Selon Bloomberg, le spécialiste en IA est sur le point de lancer un mode vocal pour son assistant Claude. Actuellement, il n'est possible de communiquer avec lui uniquement par le biais du texte. L'ajout d'un mode vocal le mettrait au même niveau que d'autres IA avancées telles que ChatGPT ou Gemini. Il ne sera initialement disponible qu'en anglais, avec trois modes vocaux différents nommés « Airy », « Mellow » et « Buttery ». Ce mode pourrait être lancé d'ici fin avril auprès d'un nombre limité d'utilisateurs.

DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE EN UKRAINE

Qu'en est-il du marché automobile en Russie

Le début de la guerre en Ukraine en février 2022 a signifié le début des ennuis pour l'économie russe. Parmi les secteurs concernés, l'automobile a vite commencé à vaciller. Sitôt, les grands constructeurs européens ont fait machine arrière et plus généralement, les commandes de voitures neuves ont diminué. Entre sanctions, prêts hors de prix et guerre des tarifs, le marché automobile russe chute lourdement. AvtoVaz, autrefois détenu par le groupe Renault mais livré à elle-même depuis trois ans, s'inquiète du retour des marques étrangères.

On ne peut pas dire que le marché automobile européen se porte particulièrement bien en ce début 2025. Ni le marché français d'ailleurs avec trois mois de baisses successives en dents de scie par rapport à 2024 : -6,2 % en janvier, -0,7 % en février et -14,54 % en mars. Imaginez alors ce qu'il peut se passer en Russie, en guerre depuis trois ans, et d'où la plupart des constructeurs automobiles occidentaux sont partis. Pourtant après le choc de 2022, la machine repartait, aidée par les marques chinoises. Mais cette fragile reprise vient de s'effondrer à nouveau, dans un contexte économique de plus en plus instable... et un retour inattendu qui inquiète le plus gros constructeur du pays.

Un effondrement brutal

Selon l'Association des entreprises européennes (Association of European Businesses ou AEB), les ventes de voitures neuves ont chuté en Russie de 45 % en mars 2025 par rapport à mars 2024, tombant à seulement 82 600 unités. À titre de comparaison, en France, il s'en est vendu 153 842 le même mois. Sur l'ensemble du premier trimestre, la baisse atteint 26 %, avec 254 000 immatriculations de véhicules légers.

Un effondrement brutal alors que le marché semblait rebondir depuis avril 2023 en affichant une hausse légère mais continue. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette rechute soudaine, à commencer par des taux d'intérêt vertigineux : jusqu'à 30 à 40 % par an pour les prêts auto. Il y a



aussi évidemment les sanctions internationales qui pèsent toujours sur le pays et qui continuent de paralyser une partie du secteur. Et puis comme si ça ne suffisait pas, une taxe de recyclage a été introduite fin 2024 par le gouvernement, qui gonfle encore un peu plus les prix.

Les constructeurs chinois obligés de brader

Quand on regarde dans le détail, c'est Lada qui vend le plus en Russie, montant à lui tout seul à 31 % de parts de marché, en hausse. Mais derrière, les marques chinoises comme Haval ou Chery occupent une place grandissante. Même si elles

sont obligées de brader leurs stocks de voitures qui ne s'écoulent pas. Les rabais atteignent même jusqu'à 1 million de roubles (environ 10 700 €) pour se débarrasser des invendus. Pour autant, le retour des constructeurs occidentaux ferait peur à certains en Russie.

Et plus précisément AvtoVaz, qui produit le Lada Niva. Selon plusieurs médias russes, le constructeur aurait en effet demandé au gouvernement de bloquer un possible retour de Renault, son ancien partenaire. Même si la marque dément officiellement, l'arrivée potentielle d'autres poids lourds comme Hyundai inquiète fortement, dans un marché déjà saturé et peu dynamique.

Nouvelle année noire en Russie ?

Dans l'état actuel des choses, le spectre d'une année noire plane sur l'industrie russe : les analystes estiment que les ventes automobiles ne dépasseront pas 1 million d'unités en 2025, contre 1,6 million l'an dernier. Les conséquences pourraient alors être lourdes : faillites en chaîne parmi les concessionnaires, retrait de certains constructeurs chinois qui peinent à vendre, et révision à la baisse des plans de production d'AvtoVaz. Dans une économie fragilisée, l'automobile russe semble plus que jamais prise dans un virage difficile, et sans garantie de reprise.

La Chine introduit une norme inédite pour les batteries de voitures électriques

Après un accident fatal impliquant une Xiaomi électrique, la Chine impose une nouvelle norme inédite de sécurité incendie pour les batteries, en vigueur dès 2026. Objectif : empêcher tout départ de feu, même en cas de défaillance majeure. Une régulation ambitieuse qui rebat les cartes du marché mondial. Le marché chinois de l'automobile électrique a pris une telle avance que même ses propres normes peinent à suivre le rythme. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, suite à un crash d'une Xiaomi qui a fait beaucoup parler, les législateurs ont décidé qu'il n'y aurait plus le droit dans les publicités de parler de conduite autonome ou de conduite intelligente. Et voici qu'une nouvelle fois, les autorités ont décidé de frapper fort. Après plusieurs incendies très médiatisés et dans un contexte de croissance fulgurante des véhicules électriques et hybrides rechargeables, la Chine impose un nouveau standard de sécurité avec une ambition unique au monde : empêcher tout départ de feu, même en cas de défaillance majeure. Et le compte à rebours est lancé.



Une batterie de voiture électrique qui ne doit plus prendre feu

Ce tournant réglementaire intervient lui aussi suite à l'accident fatal de la Xiaomi, qui a pris feu après avoir percuté un poteau à près de 100 km/h. Bien que la cause exacte soit encore à l'étude, l'émotion provoquée en Chine a relancé le débat sur la sécurité des voitures électriques, souvent exacerbé par des vidéos virales montrant des incendies sur les réseaux sociaux. C'est dans ce cadre

qu'ont été annoncées il y a quelques jours par le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT), les nouvelles normes baptisées GB38031-2025 qui entreront en vigueur en juillet 2026. L'objectif est clair : garantir qu'aucune batterie ne prenne feu ni n'explose, même en cas de ce qu'on appelle un emballement thermique interne, cause principale des incendies de batteries. Jusqu'ici, les constructeurs n'étaient tenus que d'envoyer un signal d'alerte cinq minutes avant une combustion éven-

tuelle. Désormais, les batteries devront survivre au pire scénario : court-circuit interne, choc sous le plancher, cycles répétés de recharge rapide, etc. Même les fumées générées devront être inoffensives pour les passagers.

Un cadre strict qui pourrait remodeler l'industrie

Pour rappel, si dans l'inconscient collectif les images de voitures électriques en feu sont très présentes, plusieurs études à travers le monde montrent que les véhicules électriques seraient moins susceptibles de s'embraser que les thermiques. Mais effectivement, les incendies qui y sont liés sont bien plus impressionnants car très difficiles à éteindre. D'où certaines initiatives comme celle Renault qui a imaginé un moyen permettant aux pompiers d'éteindre l'éventuel incendie plus rapidement. Et qui a mis son brevet en open source pour que d'autres constructeurs s'en inspirent. Mais pour en revenir à la Chine, le nouveau cadre va bien au-delà des normes actuelles dans le monde. Selon les experts, il devrait accélérer la

concentration du marché autour des acteurs les plus avancés technologiquement. CATL, le géant chinois des batteries, affirme déjà respecter ces exigences grâce à sa technologie "No Thermal Propagation", en production depuis 2020. Mais pour d'autres, le défi est immense. Et pour les plus petits fabricants cela pourrait les pousser à revoir leurs ambitions, voire à se retirer du marché.

Une régulation ambitieuse, une vitrine technologique mondiale

Derrière cette régulation, il y a aussi une ambition géopolitique : montrer que la Chine ne se contente pas de produire en masse, mais qu'elle peut aussi fixer les standards mondiaux. À l'image de cette nouvelle norme anti-incendie, elle affirme son rôle de leader technique dans l'automobile électrique. Pour les consommateurs, c'est la promesse d'un environnement plus sûr. Pour les constructeurs, c'est un signal clair : l'ère des véhicules électriques low-cost mais à risques est révolue. D'ici 2026, les batteries devront non seulement tenir la charge, mais aussi tenir la route, même en cas d'accident !

Mots fléchés

Prénom féminin						Table de marché							
Peintre vénitien		Brodequins		Se priva		Trans-lation		Un anglais	Fils d'Eson		Listes des mots		Occasion
									Au moyen de				
Truculence		Persiflage		Dieu du ciel							Mot de peste		
											Consolées		
									Projectile militaire				
									Beau perroquet				
Colère ancienne				Temps d'une révolution				Département picard	Bêtes				Grand pays
Marque				Camarade du petit Nicolas					Orateur grec				
					Crépuscule						Grand fleuve	Mettre en sacs	
					Marque de dédain								
Défici-ences													
Joli mois													
			Signe musical							Ville allemande			
			Os du genou							Textile			
Manillon	Longue période				Vraies								Solutions
	Athlètes				Criquet								
		Risquât								Cibeciére			
		Fleuve entre la Pologne et L'Allemagne					Action	Enlever		Secrétée par des mollusques			
Vase				Prisses		Cordage marin					Chlore		
Replètes											A l'intérieur de		
						Plumet							
Reveréfiée						Demeures épisco-pales							
Foyers						Petite classe							
					Acclamation				Train de banlieue				Epuisèrent
Ivre		Enseigna	Divisez									Relatif à l'utérus	
					Moment de détente	Allure du cheval		Étain	Créateur des bonshommes bleus à la tête	Petits de l'âne	Traditions		
										En ce lieu			
Dans			Contente										
Relatif à l'âne				Dire									
				Conte-cours									
Entrave pour animaux	Rolls-Royce		Pays breton					Fleuve sauvage					
			Brevet de technicien					Cube de jeu					
							Action de céder				Indium		
Quotient						Imaginent							

Le téléphérique de Constantine reprend du service

Le téléphérique de Constantine a été remis en service, mardi, après un arrêt qui aura duré plus de 6 ans (depuis 2018), à la grande satisfaction des usagers. Les stations jalonnant le parcours de ce moyen de transport (Rue Tateche, cité Emir Abdelkader, Place du 1er novembre, CHU) ont été prises d'assaut dès les premières heures de sa remise en service, après achèvement de travaux de maintenance et de modernisation. Pour les Constantinois, le téléphérique est un véritable atout pour la ville dès lors qu'il représente un moyen de déplacement pratique qui offre une vue aérienne imprenable sur la vieille ville.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Jeudi 24 avril 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

ANP

12 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Douze (12) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et des armes ont été saisies par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes menées entre le 17 et 22 avril en cours à travers le territoire national, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 17 au 22 avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, des détachements de l'ANP ont saisi 2 lance-roquettes de type RPG-7 et 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov au niveau de la 6e Région militaire (RM), tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 12 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national".

DROITS DE DOUANE

Fitch s'attend à une hausse des prix des voitures dans le monde

L'agence de notation Fitch a dit mercredi s'attendre à ce que les "constructeurs automobiles augmentent leur prix partout dans le monde pour compenser les droits de douane américains", qui touchent les véhicules importés aux Etats-Unis depuis début avril. "Certains constructeurs automobiles pourraient avoir du mal à augmenter suffisamment leurs prix pour couvrir les droits de douane de 25% et devront procéder à des ajustements douloureux de leurs plans de production et de vente", a également écrit mercredi l'agence de notation. Ce qui pourrait, dans certains cas, "ne

pas être suffisant", et pourrait amener à ce que "les marges se réduisent considérablement en 2025," a ajouté Fitch. De lourdes surtaxes douanières de 25% pénalisent depuis début avril les importations de voitures et de pièces détachées automobiles aux Etats-Unis. "Bien que nous nous attendions à ce que les conséquences directes des droits de douane varient selon les constructeurs automobiles", notamment en fonction de l'endroit où se situe leur production, aucune entreprise "ne sera totalement à l'abri d'une baisse de la confiance des consommateurs et d'une diminution de la demande

dans le secteur", a jugé l'agence. Fitch a dit mercredi s'attendre à ce que de "nombreux fournisseurs tentent de répercuter les coûts des droits de douane sur les constructeurs automobiles, qui devront en absorber la majeure partie par des augmentations de prix". Mi-avril, le président de Stellantis (Peugeot, Fiat, Chrysler) John Elkann a estimé que "les industries automobiles américaine et européenne étaient en danger" du fait des "douloureux droits de douane" et des "réglementations excessivement rigides", alors que "la Chine est sur une autre trajectoire."

CONCOURS DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Trois projets algériens qualifiés pour la phase pré-finale

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mercredi dans un communiqué, la qualification de trois (3) projets algériens dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la phase pré-finale du concours des Prix du Sommet Mondial sur la Société de l'Information 2025 (Forum 2025 du SMSI). Les projets qualifiés à ce concours, organisé chaque année par l'Union internationale des

Télécommunications (UIT), "mettent en valeur l'innovation algérienne et reflètent les compétences de notre jeunesse et de nos institutions dans le domaine numérique", a précisé la même source. A cette occasion, le ministère a appelé à "soutenir ces projets pour leur permettre de remporter le prix de leurs catégories respectives, en votant et en incitant les autres à participer massivement au vote, avant la date limite fixée au 30 avril à 22h00, via la plateforme

officielle du concours : <https://www.itu.int/net4/wsis/stocktaking/Prizes/2025/>", a ajouté la même source. Dans ce cadre, le ministère a précisé que le premier projet, élaboré par la société civile, concerne la catégorie "Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC", intitulé : "A new cryptographic algorithm". Le deuxième projet, inscrit dans la catégorie "Applications des TIC- Environnement électronique", est éla-

boré par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), et intitulé : "Contribution to the fight against the drawdown of groundwater in the algerian arid Regions by geophysics, GIS and ICT". Développé par Algérie Télécom, le troisième projet concourt dans la catégorie "Dimensions éthiques de la société de l'information", intitulé : "Autism Intelligent Teaching Assistant", conclut le communiqué.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Le Vietnam : un succès économique remarquable, un exemple à suivre...

L'économie vietnamienne se porte bien et même très bien. Classée 34ème économie dans le Monde. Grâce à des performances exemplaires et un positionnement stratégique sur les grands marchés. En 2024, le Vietnam a réalisé un PIB nominal de 476 Mds \$ juste après Singapour et devant les Philippines et la Malaisie, autres dragons économiques. Des exportations estimées à 400 Mds de \$, en forte croissance (15%). La consommation intérieure n'est pas en reste, puisqu'elle croît régulièrement au cours des 5 dernières années. Les importations sont aussi importantes, 30% viennent de Chine. La dynamique économique inclut bien entendu tout le commerce extérieur (importations et exportations), l'important pour les équilibres macroéconomiques est de maintenir à long terme un équilibre ou un excédent du commerce extérieur. Mais vouloir limiter les importations au nom de l'orthodoxie financière pour éviter des déficits de la balance des paiements peut conduire à un ralentissement de la croissance. Donc il faut avoir une vision à moyen et long terme de la croissance et du commerce extérieur et accepter, si nécessaire, des déficits de la balance de paiement. Son commerce extérieur est dominé par la Chine (38% des importations) et les USA (30% des exportations). Ce positionnement avec les deux plus grandes économies du Monde lui donne des atouts pour maintenir une dynamique de croissance. Le Vietnam est courtisé par les deux puissances : les Chinois pour contourner le protectionnisme américain et les américains pour remplacer les Chinois en matière d'importation de certains produits et sous-produits. Le Vietnam bénéficie aussi d'une attractivité des

IDEs (un stock de 40 Mds \$ à fin 2023). Des taux de croissance sur longue période autour de 6/7% et ambitionne de réaliser une croissance de 8% en 2025 et supérieure à 10% en 2026 et 2027. Le déficit budgétaire reste maîtrisable autour de 3/4% du PIB. Le secret de ces performances est à chercher dans un ensemble de conditions institutionnelles, économiques, politiques et géostratégiques. A son indépendance, acquise au prix d'une guerre contre la France (1954), le Vietnam a livré une autre guerre contre les Etats Unis. Ces deux guerres contre deux puissances militaires ont forgé la société vietnamienne et lui ont donné une capacité de résilience exceptionnelle. Après son indépendance, le Vietnam a choisi, au plan idéologique, le communisme et au plan économique la planification centralisée et l'étatisation des entreprises. Il est dirigé par un parti communiste, mais avec une libre entreprise et une économie de marché régulée. Le Vietnam était un pays à forte composition paysanne et rurale. Au début des années 80 un vaste programme de réforme a été mis en place pour lutter contre les héritages de la centralisation du système : bureaucratie, corruption des élites, archaïsmes des infrastructures....Le premier résultat des réformes était l'auto-suffisance alimentaire en matière de production de riz (devenu exportateur) et la généralisation de l'éducation technique. Il faut signaler aussi l'ouverture économique à l'investissement privé et international. Ce sont de petites entreprises locales, dans les années 80, qui sont devenues aujourd'hui des PME exportatrices dans des segments de haute technologie. La réforme a touché aussi la lutte contre la bureaucratie grâce à des décisions poli-

tiques radicales pour améliorer le climat des affaires. La bataille contre la bureaucratie n'est pas encore gagnée de l'aveu même des dirigeants vietnamiens. Une politique industrielle audacieuse (transferts de technologies des IDEs, formation massive en Ingénierie et en management, incitations à l'innovation). Au plan institutionnel, l'économie est régulée par un plan prospectif à très long terme et une programmation opérationnelle à moyen terme. La planification supervise les grandes orientations économiques du pays, planifie les infrastructures et assure la coordination ex-ante des politiques économiques. Actuellement, le Vietnam fonctionne sur un document intitulé : « la Planification Globale Nationale » pour la période 2021-2030, avec une vision 2050. Au plan géopolitique, le Vietnam est devenu aujourd'hui incontournable dans la région Asie du Sud-Est-Pacifique. Il tire profit de sa position privilégiée avec les deux puissances économiques et profite de leurs affrontements. Il est devenu l'un des principaux producteurs des micro-processeurs et autres composants électroniques. Le lecteur aura remarqué que les ressemblances avec l'Algérie sont nombreuses (guerre d'indépendance, passage par une planification centralisée, un secteur public dominant, une population paysanne, une administration tatillonne...). Alors l'Algérie peut avoir les résultats du Vietnam et même faire mieux si l'on considère les facteurs favorables spécifiques à l'Algérie. Le succès économique remarquable du Vietnam nous donne l'exemple à suivre ; mais la volonté de faire ne dépend que de nous, elle ne peut être importée.